

GILLES EN VRAC...

Depuis 2002, le blogue de Gilles Beauchamp

ANNÉE : 2017

28 DÉCEMBRE 2017

2017- une année charnière ?

Non je ne ferai pas une revue de l'année 2017 à l'échelle internationale... Juste quelques souvenirs et rapides commentaires avant de faire, succinctement, le tour du jardin qui fut le mien en 2017...



50 ans après l'année 1967... année du 100e anniversaire de la Confédération canadienne ; année de l'Exposition universelle de Montréal, du Vive le Québec libre ! de Charles de Gaulle ; année de parution du Sgt. Peper's Lonely Hearts Club Band ; année de naissance du Flower Power au Summer of Love à San Francisco, aussi l'année des émeutes Détroit et de la mort du Che Guevara...

Après huit années de Barack Obama au pouvoir aux États-Unis, Trump s'avance dans la controverse du nombre de participants à son inauguration...

Deux images (extraites de L'année en images du New York Times) illustrent bien la division du peuple américain.



Des centaines de milliers participent à la Marche des femmes sur Washington le 21 janvier pour dénoncer le chauvinisme du nouveau président.



En août, des néo-nazis marchent sur l'Université de Virginie.

Malgré les reculs et conséquences néfastes des politiques d'austérité menées au Québec et ailleurs, les forces « de gauche » marqueront des points en 2017, notamment avec l'élection de Valérie Plante à la mairie de Montréal en novembre.

Pour ma part, l'année de mes 65 ans fut plutôt occupée. J'ai l'impression qu'elle le fut un peu plus que les précédentes. Illusion due à l'importance plus grande qu'on donne aux évènements récents ?

Pour faire ce « bilan », j'ai d'abord jeté un coup d'oeil sur mon agenda Google, qui conserve (pendant des années) mes rendez-vous et réunions. Je remarque les multiples inscriptions automatique qu'a générées le logiciel d'entraînement à la course utilisé, pendant quelques mois, pour suivre l'évolution de ma performance. Quelques mois seulement...

Je suis surpris du nombre de cahiers de notes remplis au cours de l'année. L'équivalent de 6 cahiers. Des notes qui se sont parfois transcrites en billets ici publiés. Mais aussi des notes en vue de discussions menées au sein d'organisations. Aussi des notes de lecture ou encore notes prises lors de conférences ou séminaires. En fait je suis un peu surpris du nombre de colloques (et d'évènements) auxquels j'ai participé cette année !

1. Consultation publique sur l'aménagement de la « Cité logistique » organisée par l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve du 28 janvier. Mon billet intitulé « un lien vert à protéger », reprenant le « mémoire » personnel déposé pour l'occasion, soulève un aspect particulier qui me tenait à coeur : le maintien et l'amélioration de la voie cyclable en site propre reliant l'est et l'ouest de ce qui sera une nouvelle avenue nord-sud à hauteur de l'actuel boulevard de l'Assomption. La consultation locale n'a pas suffi à calmer les résidents : le maire Ménard a dû se résoudre à demander une consultation officielle du Bureau de consultation publique de Montréal. Avec le recul on se demande d'ailleurs pourquoi cette tentative de court-circuiter le processus plus long mais bien établi de consultation du Bureau ? Parce qu'il fallait faire vite pour ne pas rater une opportunité ? Parce que le plan avait été réfléchi depuis longtemps ? (ce qui contredit l'idée d'une opportunité à saisir).
2. 24 février, séminaire de 3 h sur la co-construction des connaissances et des politiques par Yves Vaillancourt, dans le cadre du CRISES; en après-midi, j'attrape la fin de la conférence inter-régionale annuelle du partenariat de recherche ARIMA
3. 9 mars, début de la consultation auprès d'un organisme en difficulté. Ce n'est pas un colloque ni un séminaire, mais ç'aura été aussi exigeant que plusieurs colloques d'affilée. Implication relativement intense auprès du C.A. de l'organisation et du personnel du CIUSSS local, jusqu'à l'embauche d'une direction intérimaire, à la mi-avril. Un billet Huit

principes de gestion des communs rédigé fin mars tire certaines leçons de l'expérience.

4. Les 6 et 7 avril se tenait le 5e colloque international du CRISES, sur le thème Des émergences à la reconnaissance – trajectoires d'innovation. Un programme de 50 pages, des Actes du colloque publiés dès l'ouverture du colloque (!) comprenant plus de 800 pages de conférences... C'est malheureux que la conférence d'ouverture de Jean-Louis Laville ne soit pas incluse dans les Actes... De même que j'ai trouvé malheureux qu'aucune période de question n'ait été réservée pour permettre à la salle d'interagir avec lui. Si je me souviens bien sa communication avait quelques aspects critiques qui font trop souvent défaut à ces rassemblements éclectiques autour d'un thème galvaudé comme l'innovation, fut-elle sociale. Un Laville dont nous avons lu plusieurs ouvrages durant l'année, et assisté à une autre conférence d'ouverture au colloque des 14 et 15 décembre (voir plus bas).
5. Les 20 et 21 avril se tenait un colloque sur le thème Crises socioéconomique et environnementale : rôles et responsabilités des fondations subventionnaires, de la réflexion à l'action, organisé par le PhiLab, le Laboratoire montréalais sur la philanthropie canadienne. C'était ma première participation à une activité du PhiLab, dont j'avais vu passer la publication d'une étude sur la fondation Béati. J'ai rendu compte de cet événement par deux billets écrits les 3 et 12 mai : philanthropie et changement social – 1 et philanthropie et changement social – 2. C'était pour moi ne première prise de contact avec ce monde de la philanthropie comme question sociale posée collectivement, publiquement. J'avais bien lu des articles sur la question, rencontré des représentants de fondations et des philanthropes dans le passé, mais pas encore dans le cadre d'un débat public portant spécifiquement sur le rôle changeant de la philanthropie. Une réflexion qui se poursuivra à l'automne au troisième sommet de l'Institut Mallet.
6. Les 5 et 6 mai se tenaient les Journées Jane Jacobs pendant lesquelles j'organisai une « Promenade Jane Jacobs » sur la rue Adam, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Annoncé à nouveau à la fin avril, puis commenté dans un pas à pas et enfin dans une réflexion subséquente (de la charité à la solidarité), l'évènement continu de faire des vagues, encore aujourd'hui, dans ma démarche heuristique. Ce n'est pas tant l'évènement que les rencontres faites dans le but de poursuivre cette « réflexion sur l'héritage laissé par l'action des communautés et personnes religieuses au coeur de plusieurs organisations communautaires. » J'y reviendrai.
7. Sous le thème « Montréal urbaine & sociale, croisons nos perspectives » (pdf) quelque 250 personnes se réunissaient les 13 et 14 juin pour discuter des enjeux du

développement social pour la métropole. J'ai eu la surprise, et le bonheur, d'y participer en tant que « blogueur invité ». Ce qui m'a sans doute encouragé à produire un billet de compte-rendu (le 5 juillet) assez étoffé, et un autre (le 16 juillet) de suivi sur les questions soulevées par un plan d'action devant mettre en oeuvre la toute nouvelle Politique de développement social montréalaise. Quels changements le nouveau statut de métropole pour Montréal laisse-t-il entrevoir ?

8. Ma participation au troisième Sommet de l'Institut Mallet sur la philanthropie, tenu au Palais des congrès de Montréal les 14 et 15 novembre m'aura amené à fouiller les archives de cet Institut encore jeune (2011). Comment les deux premiers sommets (2013 et 2015) ont préparé ce 3e. La parution de Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ? est venue aussi nourrir ma réflexion et un billet assez élaboré, au titre qui se voulait intrigant : Sommets, PIC et dons. Les stratégies de grandes fondations telles Chagnon, McConnell et Centraide Montréal me sont maintenant plus claires...
9. L'année s'est terminée avec le colloque Quel avenir pour les communautés et l'action collective ? qui se tenait les 14 et 15 décembre au Centre Saint-Pierre à Montréal. Une belle brochette d'intervenants communautaires, de conférenciers d'ici et d'ailleurs. Et une (autre) conférence d'ouverture par Jean-Louis Laville, qui était particulièrement en verve ce jour là. Vous pourrez voir ou revoir les conférences des divers panels : Regards internationaux sur le développement des territoires; Action et intervention collectives : un état des lieux au Québec; Participation citoyenne et développement – quels enjeux ?

Je n'ai pu assister qu'au début de ce dernier colloque, étant affligé d'une méchante grippe que j'ai voulu garder pour moi ! Heureusement, il y a les enregistrements vidéo mis en ligne sur le fil Youtube du Centre Saint-Pierre. Je n'ai pas encore écouté toutes les conférences, mais certaines d'entre elles méritent l'attention : l'ouverture de Laville, certainement, mais aussi l'intervention de Deena White, celle en clôture de Juan-Luis Klein... René Lachapelle aussi.

D'autres questions, moins visibles à l'agenda des colloques m'ont aussi préoccupé cette année.

Les politiques de logement, en particulier la préparation de la nouvelle politique fédérale, ont mobilisé plusieurs organisations (RQOH, ACHRU) ou suscité de nouveaux regroupements (OBNL développeurs de Montréal). Le résultat est-il à la hauteur des

attentes et espoirs ? Je ne crois pas, bien que les premières réactions aient mis l'accent sur les aspects positifs de la nouvelle politique, comme c'est devenu la norme dans le monde des approches partenariales et participatives. Après 10 années de fédéralisme à la Harper, les acteurs de la société civile sont encore sous le charme de pouvoir dire leur mot, de participer, hypnotisés par l'écoute de certains décideurs. Les politiciens démocrates sont des experts en écoute et empathie. Mais les décisions et choix difficiles se font encore derrière des portes closes... ou sont reportés loin devant dans le temps.

La question des investissements responsables des fondations philanthropiques fut soulevée plus ou moins directement lors des deux colloques d'avril et novembre auxquels j'ai assisté. Soulevée directement au moment de la période de question en avril (Qu'est-ce que vous faites avec le 96,5% des capitaux que vous ne donnez pas chaque année ?) mais aussi par les interventions de J.P. Racette, de la SHAPEM, interpellant fondations et fonds de pension pour qu'ils considèrent des investissements patients mais structurants dans le domaine du logement social et communautaire. Chacune à leur manière les grandes fondations répondent à ces questions en affectant un pourcentage de leurs investissements en capitaux à des « logements collectifs » (10% pour Chagnon) ou à des expériences d'investissements d'impact en milieu autochtone (McConnell). S'il faut s'intéresser aux effets sociaux bénéfiques (ou non) des investissements (quelques milliards) faits par les fondations philanthropiques, ceux-ci peuvent multiplier leur impact en incitant les fonds de pension, riches de dizaines, centaines de milliards, à investir eux aussi en tenant compte de l'impact social, de l'effet structurant (écologique et social en plus d'économique) de leurs décisions.

Dans le même ordre d'idées, un problème me tarabuste encore en cette année de conclusion de l'entente entre le gouvernement provincial et la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ) à propos du financement du projet de Réseau électrique montréalais (REM). Le taux de rendement promis de 8-9% par an, alors que la contribution massive du public aux frais de construction et la sécurité et stabilité politique d'un tel investissement au pays plutôt qu'à l'étranger devraient dicter un retour moins gourmand. Exiger des rendements plus élevés à long terme, des rendements qui sont négociés aujourd'hui avec un gouvernement plutôt qu'avec les conditions du marché de demain et après-demain, c'est encore une façon de pelleter vers l'avant les problèmes. Réduire la vitesse à laquelle nous consommons les

ressources de la planète, cela devrait se traduire par une croissance moindre du PIB et des retours plus sobres sur les investissements.

Finalement, une partie importante de mes lectures et entretiens de la dernière période aura tourné autour de la religion : à partir d'un questionnement tout à fait sociologique (quelle fut la part des communautés religieuses dans l'émergence de la mouvance communautaire des années '80 ?) je me suis avancé en poursuivant mes lectures de Gregory Baum, et mes entretiens avec soeur Annette Benoît, Petite soeur de l'Assomption maintenant âgée de 94 ans, que j'ai connue alors qu'elle travaillait pour le Chic Resto Pop dans les années 80.

Je me dis que l'homme n'est qu'un animal prétentieux qui s'est doté d'un contrôle relatif sur le monde grâce à ses outils et son langage. Au début de cette ascension prométhéenne sa compréhension du monde était partielle et superficielle, aussi les parties sombres et méconnues étaient peuplées de forces magiques et maléfiques – des dieux qui avaient leurs logiques, leurs histoires : dieux de la mer, de la fertilité, de la guerre... auxquels sacrifier pour se ménager leurs bonnes grâces. Déjà les prêtres vivaient de ces oboles et sacrifices déposés aux pieds des idoles.

À mesure que les forces matérielles étaient décryptées, leurs mécanismes connus, les forces immatérielles devenaient plus abstraites. Les dieux se fondant en un Dieu, devant qui se prosterner non plus pour obtenir une bonne pêche ou une meilleure récolte mais bien pour s'assurer la vie éternelle ! Grandes cathédrales érigées en l'honneur d'un Dieu tout puissant qui s'exprimait à travers une Église elle-même devenue très puissante. Pendant des siècles il y eut coexistence et alliances entre les pouvoirs « terrestres » et matériels et ceux de l'Éternel. Quinze siècles de « pastoralat chrétien » selon les mots de Michel Foucault.

Mais avec la révolution industrielle et l'urbanisation, la montée du romantisme et de l'individualisme, le pastoralat de l'Église s'est trouvé débordé, submergé

par la rapide transformation du monde qui ouvrait de nouvelles possibilités et posait de nouveaux dilemmes moraux que la tradition ne savait résoudre.
[Extrait d'un message à Annette B.]

Il faut célébrer le retour d'une éthique du vivant, d'un respect pour la biosphère et les équilibres naturels qui nous dépassent et nous englobent. Nous devons trouver moyen de réunir ces « hommes (et femmes) de bonne volonté » qui sont conscients du moment critique, historique qui est le nôtre, et sont prêts à sacrifier un peu de leur confort pour assurer, non pas le confort mais bien la survie des générations futures. Parmi les textes inspirants que je n'ai pas cités dans mes billets récents il y a cet article du dominicain Armand Veilleux : Qu'arrive-t-il à l'Église d'aujourd'hui.

Que reste-t-il de cette grande religion d'État qui a régné sur l'Occident et une partie de l'Orient pendant près de deux millénaires ? Les chrétiens militants sont retournés à la Parole, à l'Évangile en s'éloignant des institutions trop figées. En ces temps d'inégalités records et de matérialisme éperdu, l'amour du prochain et de la vie prennent des airs révolutionnaires. Une Parole qui, à l'origine, prônait l'égalité des hommes alors que l'esclavage était le mode de production dominant avait de quoi ébranler les colonnes du temple ! Alors que les glaces polaires fondent à un rythme effrayant, que les conséquences de l'extractivisme des derniers siècles se font sentir sans détours, c'est la Raison qui nous intime de changer de cap et de mode de vie. Pas besoin de Foi en quelque chose d'immatériel pour saisir l'urgence et l'intransigeance des choix qui se posent à nous. La sagesse révélée par les grands philosophes et prophètes de l'histoire ne nous a pas empêché de nous retrouver à quelques pas du précipice...

L'échec du projet moderne (Brague, 2015)¹, ou la confusion où nous a laissé l'avènement de la démocratie (Gauchet, 2017)² nous obligent à revoir nos certitudes. Une approche fédérative (Dardot et Laval, 2016)³ ou associative (Laville, 2015, 2017)⁴ permettront-elles de sortir de l'impasse ? L'approche œcuménique de Baum, qui savait dénicher ce qu'il y a de sage et de commun aux différentes philosophies et religions, associée à une vision inclusive et humble de l'humanité dans la biosphère, comme une espèce parmi d'autres...

1. Le règne de l'homme, Genèse et échec du projet moderne, Rémi Brague, Gallimard 2015 ([retour](#))

2. L'avènement de la démocratie IV – Le nouveau monde, Marcel Gauchet, Gallimard NRF 2017 ([retour](#))

3. Commun, Essai sur la révolution au XXI^e siècle, Pierre Dardot et Christian Laval, La Découverte 2014 ([retour](#))
4. Associations et action publique, Jean-Louis Laville et Anne Salmon, Desclée de Brouwer, 2015 et Mouvements sociaux et économie solidaire, Jean-Louis Laville et al., Desclée de Brouwer, 2017 ([retour](#))

Partager :



13 DÉCEMBRE 2017

Sommets, PIC et dons

MIEUX CONNAÎTRE LA PHILANTHROPIE POUR EN TIRER TOUT LE POTENTIEL

Préambule

L'avantage d'être à la retraite : ça vous permet de creuser certaines questions... mais cela peut devenir un désavantage lorsque les lectures (et conférences) incidentes se poursuivent pendant des semaines et transforment ce qui devait être un simple compte-rendu de colloque en une réflexion inachevée, pour ne pas dire échevelée ! Ainsi, après ma participation au 3^e Sommet sur la culture philanthropique de l'Institut Mallet j'ai voulu consulter les compte-rendu des deux premiers sommets de 2013 et 2015, de même que les recherches exploratoires (présentées succinctement au Sommet) sur les écosystèmes philanthropiques de Montréal, Québec et Gaspé. Il me semblait aussi nécessaire de prendre connaissance du livre lancé à l'occasion dudit sommet : **Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ?** publié aux PUQ sous la direction de Jean-Marc Fontan, Peter Elson et Sylvain Lefèvre. Finalement, la lecture des publications récentes à propos de deux fondations importantes dans le contexte montréalais m'est aussi apparue nécessaire d'autant que le chapitre sur ces mêmes fondations dans ledit livre m'avait déçu (sans doute pour cause de délais de publication, les informations n'étant pas vraiment à jour). Je parle de **Recherche-action sur le « temps zéro » du Projet Impact Collectif (PIC)** par Nancy Pole et Jean-Marc Fontan publié par le PhiLab en mai 2017 et du document produit par la Fondation Lucille et André Chagnon pour présenter ses nouvelles orientations :

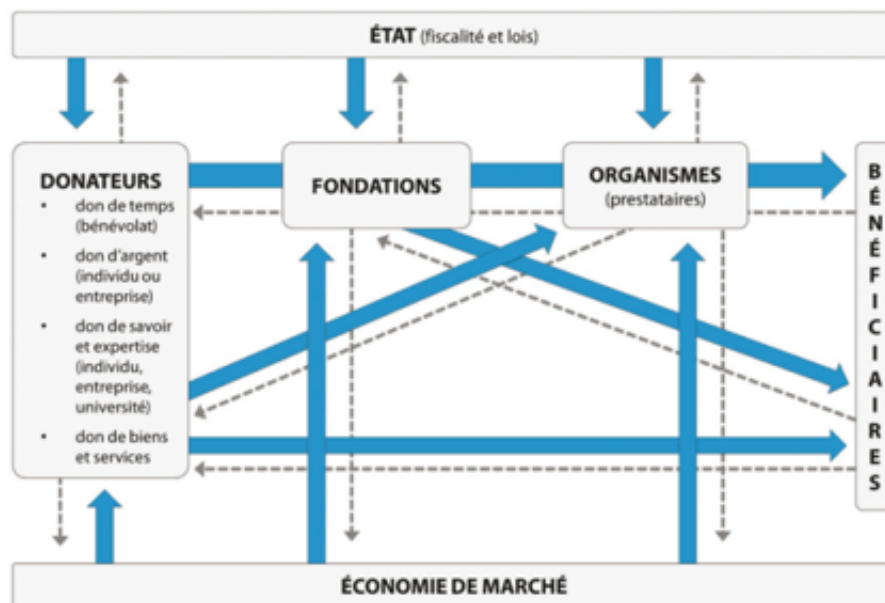
Rencontre sur les orientations philanthropiques de la Fondation Chagnon.

Deux autres sources parues récemment : dans le Journal de Montréal, Par delà la guignolée, l'angle mort de la philanthropie et par l'Institut de la statistique du Québec, Portrait des bénévoles de 16 à 65 ans au Québec.

La rencontre des 14 et 15 novembre dernier était la troisième organisée par l'Institut Mallet. Créé en novembre 2011, par les Sœurs de la Charité de Québec, cet Institut s'est donné pour mission de contribuer à l'avancement de la pensée et la culture philanthropiques au Québec.

Les Sommets de l'Institut Mallet

Le **premier Sommet** réalisé en 2013 sur le thème La philanthropie : visages et transformations a permis de faire un bilan historique et tracer un premier portrait du « système philanthropique québécois ». Parmi les interventions remarquables de ce premier sommet, celle de Jacques T. Godbout¹ rappelait l'importance de ne pas oublier les bénéficiaires, qui sont rarement présents dans les assemblées telles que celle-ci ; Lucia Ferretti² sur l'histoire de la philanthropie en français au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France ; et la « synthèse » de Benoît Lévesque qui fait plus de cent pages, soit la moitié des actes à elle seule. Plus qu'une synthèse de l'évènement, c'est à une véritable *théorie du système de la philanthropie* que nous avons droit. Les relations et flux entre les agents...



Benoît Lévesque, Actes du Sommet sur la culture philanthropique, 2013, p. 147

Mais c'est un système qui donne lieu à une culture plurielle. La diversité des pratiques philanthropiques (donateurs, bénévoles et bénéficiaires) et des cultures organisationnelles des fondations conduisent à un tel pluralisme. Philanthropie stratégique, philanthropie d'entreprise, philanthropie disruptive... la finance sociale et l'investissement responsable... Le tour d'horizon proposé par Lévesque est impressionnant. Il passe en revue les missions des organismes de bienfaisance présents au premier Sommet, élabore sur la politique québécoise de soutien au communautaire et le modèle québécois d'économie sociale. La contribution de Lévesque à ce premier Sommet de l'Institut Mallet offre une synthèse audacieuse, magistrale de la problématique de la culture philanthropique au Québec.

Ce qui ne l'empêche pas de dire des choses comme : « En raison de la liberté dont elles disposent pour l'allocation de leurs ressources, les fondations s'imposent dans un milieu où les moyens de financement font souvent défaut. » (Lévesque, idem, p. 181)

Autre intervention remarquable à ce premier Sommet :

« Cinq clés de lecture sociopolitique de la philanthropie financière contemporaine », proposées par Sylvain Lefèvre permettent de « réencadrer la philanthropie dans les rapports sociaux et politiques » :

1. Le recours à la science comme point d'appui externe

2. L'articulation entre le don et l'action collective
3. Richesse, inégalités et philanthropie financière : quelle corrélation ?
4. Don et impôt
5. Le rôle de l'État par rapport à la philanthropie financière (Sylvain Lefèvre, Actes du Sommet sur la culture philanthropique, 2013, p. 67)

Le second Sommet, en 2015, sur le thème Écosystème philanthropique : perspectives, perceptions et échanges réunissait plus de 400 personnes. L'approche écosystémique avancée lors du premier sommet semble s'enraciner.

Un sentiment d'urgence ou d'historicité n'est pas sans marquer certaines interventions : « Nous sommes tous appelés à être des humains exemplaires si nous voulons qu'il y ait un avenir pour les peuples de la terre. » disait Lili-Anna Pereša, PDG de Centraide Montréal. Mme Pereša décrit la transformation de Centraide au cours des dernières décennies. « [A]près une dizaine d'années à raffiner nos analyses territoriales, nous avons commencé à produire des plans stratégiques territoriaux. » D'une approche par secteur à une approche par communautés territoriales, mais qui doit composer avec des donateurs moins nombreux et plus exigeants : qui veulent participer, s'impliquer... auprès d'un organisme, d'un secteur. On parle de plus en plus de partenariats, de mutualisation des efforts... Mme Pereša présente les fondements et les conditions d'émergence de l'initiative PIC, ou Projet d'impact collectif. (Actes du Sommet 2015 sur la culture philanthropique, p. 137 à 157).

L'identification, la construction des besoins ; la philanthropie d'entreprise ; les rôles et fonctions des fondations subventionnaires dans l'écosystème philanthropique... après un premier sommet qui mettait en lumière le système philanthropique, le second inscrivait ce système dans son écosystème. Benoît Lévesque présente ici aussi une synthèse des deux jours de discussions (p. 161 à 204) en plus d'une revue de littérature intitulée *De l'écosystème d'affaires à l'écosystème philanthropique : mise en perspective à partir de la littérature* (p. 7 à 26).

[Les fondations subventionnaires devraient se définir] moins comme des organisations de bienfaisance ou des organismes de charité que des organisations vouées au

développement des communautés humaines, en se faisant productrices « de bien commun », et ce, au nom de l'intérêt commun. [J-M Fontan]

Le troisième Sommet de l'Institut Mallet qui s'est tenu les 14 et 15 novembre dernier au Palais des congrès de Montréal avait pour thème : La culture philanthropique au cœur de la ville.

Les trois présentations (Powerpoint) faites en plénière d'ouverture portant sur la philanthropie dans trois grandes villes sont (déjà !) accessibles en format PDF. En provenance de : Paris, par Dominique Lemaistre, directrice du mécénat, Fondation de France ; Chicago, par Olivia Stinson, directrice associée, 100 Resilient Cities, Rockefeller Foundation ; et Séoul, par Chul-Hee Kang, doyen et professeur, École de sécurité sociale, Université Yonsei.

La présentation de Mme Wiepking, comparant les niveaux de générosité entre pays, permet de distinguer 4 types de régimes sociaux et politiques qui influencent les niveaux de dons : régimes « étatistes », libéraux, sociaux démocrates et corporatistes. Pour plus de détails, voir ce chapitre intitulé Explanations for Cross-National Differences in Philanthropy publié dans The Palgrave Handbook of Global Philanthropy (2015)

En plus de ces trois présentations d'ouverture, les enregistrements vidéo des trois conférences de la session de clôture du sommet sont aussi accessibles sur le site de l'Institut.

Ce qui m'a permis de réécouter la conférence de Monsieur Huddart, PDG de la Fondation McConnell, dont j'avais résumé en quelques gazouillis, sur-le-champ, l'intervention riche en propositions et considérations. Avec la PDG de Centraide du Grand Montréal, il avait la tâche de dégager des pistes pour l'avenir. M. Huddart nous en a soumis trois.

La première piste a trait à la collaboration intersectorielle et avec les communautés. Il souligne le pouvoir de l'écoute, l'importance d'entrer dans le monde des autres. Parmi les exemples de telles collaborations vient le programme PIC, piloté par le Centraide du Grand Montréal. Le projet Écouter Montréal mené par la fondation du Grand Montréal

est aussi donné en exemple. Une initiative de la Banque de Montréal est citée : Je Vois Montréal qui amènera dans ses suites à la création de Je Fais Montréal. La nouvelle Maison de l'innovation sociale ainsi que la collaboration entre les Jardins de Métis et les communautés environnantes sont donné des exemples de telles collaborations ancrées.

La deuxième piste proposée pour l'avenir concerne le financement du changement à grande échelle. Traditionnellement les fondations offrent du financement à des organisations caritatives (OBNL) et participent aux grandes campagnes pour les hôpitaux et les universités. Il est plus difficile d'obtenir du financement pour améliorer les systèmes sociaux et non pas seulement produire plus de services sociaux.

Si les dons et les subventions des fondations ne représentent que quelques points de pourcentage (2% à 4 %) des revenus des organisations subventionnées, les fondations ont aussi un grand éventail d'outils à leur disposition : les garanties de prêt, les prêts, les fonds d'investissement responsable afin d'aligner leurs investissements avec leur mission et ainsi augmenter leur impact. Ces investissements ne remplacent pas les subventions mais les complètent plutôt. Ces investissements d'impact ont un rôle catalytique en attirant d'autres fonds publics et privés. Les fondations ont une plus grande tolérance au risque. M. Huddart passe à l'anglais (et sort de son texte écrit) pour cette partie de son allocution :

« When we give a grant, we are giving away capital that we don't want back. We can create conditions for investment at low interest rates, we can afford to do that. And under the federal regulations we can afford to lose money on those program related investments because we can claim them as charitable donations. We have the capacity to create the conditions for catalytic change around complex challenges. The challenge, l'opportunité est de transformer nos défis complexes en opportunités pour la croissance exclusive. That's the real opportunity before us. »

Huddart donne en exemple un projet d'habitations développé avec la Société d'épargne autochtone du Canada, sur la réserve des Hurons-Wendat, près de Québec, où à l'aide de certains « investissements d'impacts » la Société peut offrir des prêts à taux

raisonnables pour construire, rénover ou acquérir une résidence familiale. C'est une chose qui est actuellement impossible sur la plupart des réserves au Canada. Un tel accès au capital permet de réduire la dépendance vis-à-vis des gouvernements et stimule l'économie locale. Il s'agit d'une innovation sociale prête à être partagée avec le reste du pays.

La troisième piste d'action consiste à un renouvellement de l'engagement et des échanges avec les gouvernements. En particulier dans le cadre d'une consultation lancée par le gouvernement fédéral en vue formuler une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale (document de consultation), en partenariat avec un Groupe directeur composé d'experts et d'innovateurs sociaux (dont font partie M. Huddart, Nancy Neamtan, Marie J. Bouchard, parmi les 17 membres).

L'intervention de M. Huddart, en particulier sa deuxième piste d'action, soulève la question de l'investissement des capitaux des fondations, ces capitaux qui vont générer les revenus qui seront par la suite distribués en subventions. Un investissement qui peut avoir un effet d'entraînement sur d'autres capitaux (fonds de travailleurs, fonds de pension, fonds privés ou publics) et ainsi accroître la capacité de transformation sociale de l'action philanthropique.

Dans le cadre de la consultation sur la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale, il est question d'une Loi cadre, au niveau fédéral, qui s'inspirerait de la loi québécoise sur l'économie sociale, et qui pourrait favoriser, inciter de tels investissements à impact social.

- - - - -

L'intervention de M. Benoît Lévesque mérite d'être écoutée (21 minutes) en ce qu'elle fait un magistral résumé des questions et enjeux couverts durant les deux jours du sommet. Témoignages et études portant sur la philanthropie à l'échelle internationale ; comparaisons entre trois villes québécoises (Gaspé, Québec et Montréal) ; nouveaux défis de la philanthropie dans les villes : ancrages territoriaux, collaborations nouvelles, transformations des pratiques...

Éléments de cartographie

Incidemment les portraits de la philanthropie dans trois villes québécoises, Montréal, Québec et Gaspé, et le portrait pour la province sont aussi disponibles sur le site de l'Institut. Ce sont des études exploratoires qui mettent en lumière la croissance importante des dons et des actifs des fondations publiques et privées au cours de la dernière décennie : à l'échelle du Québec, on constate une croissance de 68% des dons des fondations publiques et de 92% des dons des fondations privées ; croissance des actifs de 190 % des fondations privées en éducation et de 263 % des fondations privées en « bénéfice public » ; croissance des actifs de 89 % des fondations publiques en arts et culture, et de 85 % des fondations publiques en éducation.

Ce que ces données mettent aussi en lumière, c'est que même si les fondations (privées et publiques) ont donné quelques 880 M\$ en 2015, cela ne représentait qu'une petite portion (2 à 4%) des revenus des œuvres de bienfaisance québécoises. Les trois-quarts des revenus des œuvres de bienfaisance proviennent du gouvernement. Il faut noter que ces « œuvres de bienfaisance » comprennent de grandes institutions telles les universités et les hôpitaux. Ainsi les 5 plus grandes œuvres de bienfaisance à Montréal, par leurs actifs sont :

Royal Institution for the Advancement of Learning McGill University	2015	4 047 613 258
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	2014	2 950 172 458
Université de Montréal	2015	2 923 145 000
Centre universitaire de santé McGill	2014	2 890 745 463
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	2015	2 283 495 538

- 1Extrait de *Éléments d'une cartographie de la philanthropie montréalaise*, p. 11

Le fait que de telles institutions publiques aient un statut d'œuvre de bienfaisance devrait interdire tout amalgame entre société civile (ou tiers-secteur) et philanthropie. Malheureusement les analyses et préoccupations relatives au financement des organisations communautaires par les fondations peuvent parfois, souvent faire oublier que la majeure partie des dons (et des crédits d'impôts qui y sont associés) vont vers des organisations qui sont loin de vivre dans les marges de la société ni d'être caractérisées par l'action bénévole.

Centraide du Grand Montréal

Je n'ai pas réécouté la prestation de la PDG de Centraide (lien Youtube) du Grand Montréal, en session de clôture du 3^e Sommet mais je me souviens très bien de ma surprise lorsque Mme Pereša interpella d'entrée de jeu les organisations communautaires afin qu'elles se fusionnent ! L'ancrage dans son milieu et l'autonomie sont sans doute parmi les caractéristiques les plus importantes d'un organisme communautaire tel qu'on le définit au Québec. Et qu'une fondation vienne dire (répéter, après une interpellation similaire faite en atelier par un grand donateur privé) en plénière que les organisations charitables sont trop nombreuses et trop petites et qu'elles devraient fusionner, cela m'est apparu pour le moins... inapproprié !

Il est vrai que la conjoncture est critique pour plusieurs organisations qui sont actuellement logées dans des écoles de la Commission scolaire de Montréal : la CSDM souhaite récupérer plusieurs de ces écoles et entraînera donc la délocalisation de ces organismes. Si le moment peut s'avérer pertinent pour certains de ces groupes d'envisager un regroupement... cela ne devrait pas se faire sous la pression publique d'un bailleur de fonds. Puisqu'il semble que la récupération des écoles par la CSDM a d'abord pour but d'équilibrer son budget en vendant les immeubles récupérés (plutôt que de les utiliser comme écoles) ne peut-on imaginer une approche plus constructive ? On a parlé lors du deuxième sommet Mallet de finance sociale et d'investissement socialement responsable. Pourquoi certaines fondations qui ont à investir à long terme leurs avoirs, ne s'avanceraient-elles pas pour aider ces organisations à acheter leur école ?

Il est clair que ce n'est pas le rôle de Centraide que de faire de tels investissements... mais le leadership déployé autour du programme PIC par la mobilisation de plusieurs fondations montréalaises ne pourrait-il trouver à s'appliquer ici aussi ?

Parlant du programme PIC, Projet Impact Collectif, la description qu'en donnait Mme Pereša en 2015, lors du second Sommet Mallet, m'avait laissé l'impression que l'impact dont on parlait (et que l'on voulait accroître) était surtout celui des donateurs : regrouper plusieurs fondations afin de maximiser l'effet de leurs dons. Il s'agissait aussi que ces dons s'articulent aux efforts concertés de planification et d'action des

communautés locales. Mais cela n'est pas nouveau. Centraide est engagé depuis plusieurs années, avec la Ville de Montréal et la Santé publique de Montréal dans un programme tripartite de soutien aux concertations intersectorielles dans 30 quartiers de l'Île. Le PIC amène, certes, des ressources supplémentaires mais c'est, pour l'instant, un petit nombre de quartiers qui obtiendront un apport significatif.

La meilleure description des conditions d'émergence et des objectifs (en évolution) de ce programme se trouve sans doute dans le document du PhiLab « Recherche-action sur le « temps zéro » du Projet Impact Collectif (PIC) ». Les tensions qui ont pu être observées au cours de la première période de définition et d'implantation du programme sont clairement identifiées : « La plupart des partenaires expriment certains malaises avec le fonctionnement du projet. » (p. 30) « La façon de préparer et d'annoncer le PIC a provoqué des inconforts chez plusieurs » (p. 31) Les partenaires du terrain critiquent le fait de n'avoir pas consulté les Tables de quartier avant le lancement et aussi d'avoir lancé le programme à la Chambre de commerce seulement, sans évènement dans les communautés locales.

On note les inégalités et le manque de transparence de Centraide dans ses relations avec le terrain. Même les organisations ayant établi de fortes relations avec la fondation relèvent des ambiguïtés dans le discours et ont de la « difficulté à bien saisir tout le rationnel qui sous-tendait le choix des quartiers. » (p. 33) Cependant, « [m]algré des critiques initiales et les réactions subséquentes qui se sont fait entendre, l'accueil du PIC sur le terrain est jugé favorable. » (p. 43)

Parmi les recommandations suggérées par ce premier rapport d'évaluation, la communication avec les milieux, le dialogue avec le terrain, les mécanismes de rétroaction. À propos de relations avec les « bénéficiaires » ici je me permets de référer à l'intervention de M. Eric Weissman lors du 2^e Sommet Mallet, en 2015. Malgré son titre plutôt opaque « Ethnographie critique et élicitation visuelle : en voyant comment entendre » et quelques premières pages un peu laborieuses, le propos mérite vraiment qu'on s'y penche. Comment écouter, faire parler les bénéficiaires pour entendre même ceux qui ont de la difficulté à s'exprimer ? Au passage M. Weissman rappelle avec raison que les bénéficiaires ce sont aussi les organisations charitables, et les professionnels travaillant pour les fondations. Ce à quoi j'ajouterais que les donateurs sont aussi des bénéficiaires : ne dit-on pas que « donner fait du bien » ?

Malgré ces tensions, ou plutôt à cause de la reconnaissance de ces tensions, le programme PIC devrait générer son lot de connaissances. Pour cela, plus de transparence serait utile : « Dans un esprit de transparence, les partenaires devraient penser à diffuser l'ensemble de l'agenda d'apprentissage dans tout le système d'action du PIC, dont auprès des acteurs du terrain. Cela permettra à ces derniers de mieux comprendre l'utilisation éventuelle de l'information évaluative qu'ils aideront à générer pour la prise de décision par d'autres parties prenantes du système d'action du PIC ». (p. 39)

Grâce à (ou à cause) des « cartographiques dynamiques des finalités recherchées » (de chaque partenaire) ou la « circonscription des capacités et zones d'influence de chaque partenaire », les processus d'idéation et d'évaluation continue mis en branle par le programme risquent d'être aveugles aux opportunités portées par des partenaires ou événements non prévus aux plans initiaux. Le fonctionnement par quartier, ou par représentation centralisée (Coalition des tables) laisse peu de place aux initiatives pouvant avoir des effets structurants – ou systémiques – qui peuvent naître de coalitions locales ou sous régionales à l'extérieur de la structure hiérarchisée-centralisée mise en place. Y aura-t-il de la place pour ces micro-batailles qui se mènent en marge des espaces publics plus normés ou institutionnalisés, ce que Michel Roy, directeur de la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve, appelait des conciliabules ?

La résolution des enjeux entourant la relocalisation des organisations logées actuellement dans des écoles de la CSDM, ou encore ceux portés par des promoteurs (OBNL ou privés) de développement urbain pourraient avoir des effets systémiques (mobilisation de la finance sociale, par exemple) sans pour autant être parties prenantes des processus actuels de planification communautaire. C'est pour cela que les données et analyses produites graduellement par les quartiers et leurs partenaires devraient être « ouvertes » et participer d'une construction commune favorisant la conscience et l'engagement des forces présentes.

La Fondation Lucille et André Chagnon (FLAC)

La réorientation de l'intervention de la plus importante fondation privée québécoise suite à la fin des programmes conjoints (Québec en Forme, Avenir d'enfant) développés

avec le gouvernement québécois est un sujet « chaud » dans le contexte philanthropique actuel. Déçu par la superficialité de l'entrevue de M. Claude Chagnon, réalisée par Pierre Bruneau en ouverture de la deuxième journée du 3^e Sommet Mallet, je comptais me rattraper avec le chapitre (LA STRATÉGIE DES FONDATIONS – Les cas de Centraide du Grand Montréal et de la Fondation Lucie et André Chagnon) dans le bouquin tout récent « Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ? ». Non, il semble que les entrevues et informations sur lesquelles l'article de Taïeb Hafsi et Denis Harrison est basé datent de 2014... « En 2014, les partenariats étaient considérés comme des boulets et la FLAC envisageait de ne pas les renouveler. »

Le gazouillis formulé au moment de l'entrevue :

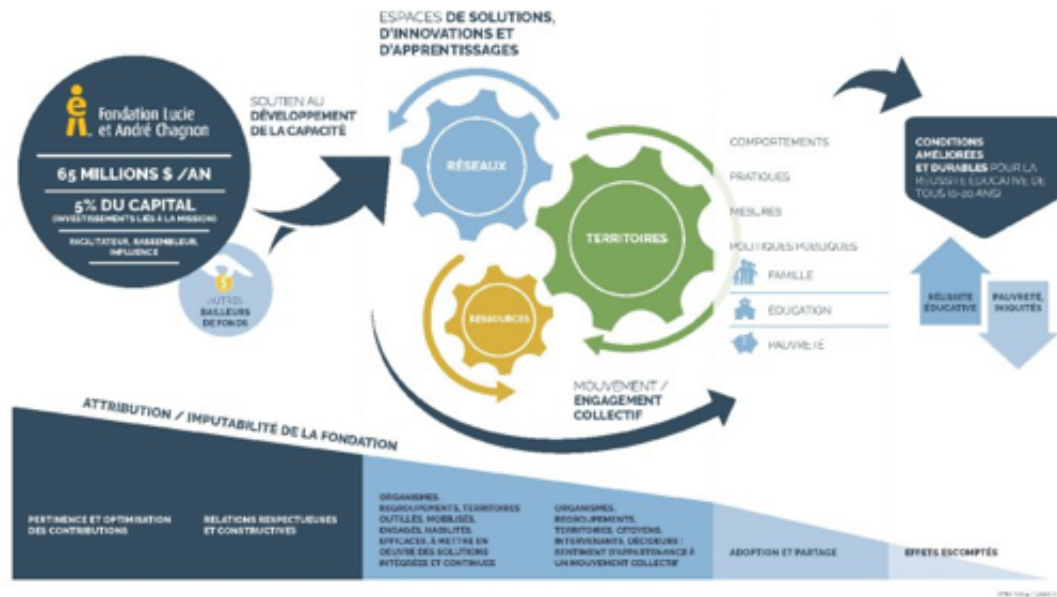
gillesenvrac

Claude Chagnon « Soutenir les démarches territoriales concertées; certains réseaux professionnels ; faire connaître les ressources, données qui peuvent soutenir leur capacité d'agir », trois axes de notre action. #Sommet2017

15 nov. 2017 08:59

Ce sont les trois mots clés qu'on retrouve dans la présentation qui sert d'appui à la tournée de consultation des partenaires menée par la Fondation depuis quelques mois. Des concepts repris dans la nouvelle politique de financement et illustrés par ce graphique :

LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION ET SES RETOMBÉES



Incidentement, le document de consultation identifie parmi les 4 secteurs où des investissements liés à sa mission peuvent mobiliser 10% de son capital (180 M\$!) le secteur de **l'immobilier collectif** (CPE, centres et organismes). La Fondation pourrait-elle racheter les écoles montréalaises dont la CSDM souhaite se départir ??

Le virage semble clair. La Fondation souhaite passer « D'une organisation perçue comme possédant argent et voulant appliquer ses propres solutions... vers une organisation appuyant ceux qui ont le potentiel d'innover et de mettre en œuvre des solutions. D'une position de simple bailleur de fonds... vers une posture relationnelle de proximité basée sur la coopération, le respect mutuel et la confiance. D'une organisation perçue comme en attente de résultats spécifiques et dirigés... vers une organisation qui appuie et outille ses partenaires pour qu'ils suivent la mise en œuvre d'initiatives et leurs effets sur les conditions qui favorisent la réussite éducative et réduisent les iniquités (initiatives et conditions priorisées par et convenues avec les partenaires). » Bon... Si la Fondation était « perçue » comme ayant ses solutions et attentes dirigées, c'est peut-être parce que c'est ce qu'elle était ? Mais tant mieux si elle a réalisé des apprentissages. L'investissement dans le PIC par la fondation Chagnon représente l'application au contexte montréalais de ces nouveaux principes.

Un commentaire à propos du soutien aux ressources et réseaux venant en aide aux processus collectifs de développement. Pourquoi pas un « dépôt de données » qui

rendrait accessibles les données utiles aux acteurs sur lesquelles baser leurs projets et analyses pourrait être développé, en mettant à profit les efforts déjà engagés par Centraide mais aussi la Ville et le réseau de la santé ? Même si dans ce dernier cas, la disparition de l'Agence régionale a, du coup, fait éclater l'équipe qui opérait le portail « Espace montréalais d'information sur la santé ». Le développement d'un tel dépôt accessible viendrait soutenir à la fois les processus planifiés tels les PIC et tables de quartier, mais aussi plus ouvertement les initiatives de développement social et économique des localités.

Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ?



Cette publication récente (octobre 2017)

rassemble une douzaine de chapitres dont plusieurs méritent d'être lus et relus. Le chapitre premier, par Sylvain Lefèvre et Nicole Rigillo offre une perspective historique comparée (Europe, États-Unis, Canada, Québec) où, enfin, on explique de manière un peu convaincante les raisons de la « différence québécoise » en matière de philanthropie : pourquoi les Québécois sont-ils moins généreux que les autres

La philanthropie au Québec de 1840 à 1917, une analyse plus poussée de des fondations canadiennes et américaines, les fondations privées en Europe, les catégories utilisées par l'Agence Revenu Canada et celles des chercheurs universitaires pour classer les fondations... Une analyse quantitative des rapports entre organismes communautaires et fondations subventionnaires... Le déroulement en détail de cette « improbable mobilisation » des fondations réalisée à l'initiative de la Fondation Béati en 2015 pour interpeller publiquement le gouvernement québécois sur les conséquences de ses mesures d'austérité. Le dernier et onzième chapitre portant sur l'analyse de l'engagement des fondations canadiennes dans l'élaboration des politiques publiques.

La conclusion est un chapitre important (une cinquantaine de pages) qui fait un rappel sur les notions d'écologie et d'écosystème. Pour les auteurs (Benoît Lévesque et Jean-Marc Fontan) « [l']intérêt de la méthode dite écosystémique d'analyse du réel tient au fait qu'elle est inclusive dans la prise en compte des entités constitutives des ensembles étudiés ». Aux trois ordres transformatifs (produire, consommer, disposer) s'ajoutent deux clés d'opération : une clé éthique correspondant au désir de vivre inscrit dans une posture, un « drive » pré-moral se traduisant par une montée en pluralité, diversité et complexité du vivant et une clé esthétique par laquelle l'environnement s'inscrit à l'intérieur de soi.

Décrivant l'écosystème des entreprises, celui des entreprises en économie sociale, puis de la philanthropie, pour arriver finalement à l'écosystème de la philanthropie « en contexte de transition sociale et écologique », la démarche pédagogique vise à entraîner l'ensemble des acteurs (privés, publics, de la société civile) vers une vision holistique qui réponde au *besoin urgent d'une nouvelle voie civilisationnelle*. « Ce n'est plus à cause de la Nature, ou à cause des dieux, que la pauvreté ou les inégalités existent et que l'environnement se dégrade, mais bien à cause de la façon dont nous nous comportons entre nous et avec la Nature. » « Favoriser le déploiement d'un processus de 'réenchantement' de nos valeurs civilisationnelles », un nouveau rapport au sacré, « non plus divin mais 'moral/éthique matériel' fondé sur une commune écologie » encore à penser.

De nouveaux droits, de nouvelles institutions, une nouvelle économie sont à construire.

Une « révolution » qui ne dit pas son nom, appuyée sur une société civile qui aurait plus de pouvoir grâce à un « bloc social » que la philanthropie subventionnaire pourrait contribuer à développer et soutenir.

« Dans la construction d'un espace commun et d'une vision partagée de l'avenir et des actions à mener pour le réaliser, toutes les composantes de l'écosystème philanthropique sont à mobiliser et à fédérer autour d'une urgence qui dépasse tous les défis surmontés par l'humanité dans le passé. L'enjeu est immense et la solution, incontournable. »

C'est sur ces mots que se termine **Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ?** Si le contexte historique actuel exige que les humains relèvent des défis d'une ampleur et d'une complexité inégalées ne peut-on imaginer que des « hommes et femmes de bonne volonté », désireux de contribuer au bien commun participent de la construction d'une nouvelle conscience, d'un nouvel humanisme ?

1. auteur de *L'esprit du don* [1991] et *Ce qui circule entre nous : Donner, recevoir, rendre* [2007] ([retour](#))
2. auteur de *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930* [1990] et aussi *Du «devoir de charité» au «droit à l'aide publique»: la naissance de l'État-providence au Québec*, [2011] ([retour](#))

Partager :



15 NOVEMBRE 2017

Une éthique du vivant

Je terminais le visionnement de Broken (une mini-série de la BBC). Le drame était bien joué, par des acteurs chevronnés, et à l'anglaise – c'est-à-dire avec des comédiens qui ressemblent à des humains plutôt qu'à des poupées Barbie. Des humains marqués par la vie, par les drames et les tragédies trop communs dans un quartier urbain pauvre : exploitation sans vergogne, pauvreté crasse mais aussi, au carrefour de ces histoires

dures, un héros, le curé de la paroisse, lui-même aux prises avec ses limites.

Je pleure sans retenue durant le générique qui se déroule à l'écran – parce que cette fiction vient mettre des mots et des images sur le fil de réflexion qui m'habite depuis quelques mois (et elle vient de me permettre de commencer ce billet ;-).

Un peu simplifiées et caricaturées pour les besoins du médium, les histoires sont assez réalistes pour que j'y projette les vies brisées de citoyens du quartier Hochelaga que j'ai connus – mais aussi les vies de religieuses et de religieux dévoués à l'accompagnement et au soin de ces personnes.



Sont-ce des images irrémédiablement dépassées ? N'y aura-t-il plus jamais de Annette Benoit, de Guy Paiement, de Pierrette Lafleur ? De Janelle Bouffard, Claude Hardy ou Yves Poulin ? De ces religieux, ou ex-religieuses qui ont su rassembler, soigner, enseigner – écouter, encourager, éduquer ? Les professionnels et techniciens du secteur public, salariés et bénévoles du secteur communautaire peuvent-ils vraiment remplacer l'intervention gratuite, généreuse de ces frères et sœurs ?

Pour l'avoir vu à l'œuvre sur le terrain, mais aussi en avoir parcouru plusieurs témoignages écrits, c'était une aventure fraternelle qui témoignait, selon les mots de Grégory Baum, de « la présence de l'Esprit dans l'histoire des hommes ».

En même temps que le Québec sortait des jupes de l'Église pour s'affirmer comme nation, cette même Église catholique vivait une grande période de réformes (Vatican II) où la disparition de l'ancienne division des ordres (spirituel VS naturel) allait faciliter l'émergence de la théologie de la libération et de "l'option préférentielle pour les pauvres". C'était l'irruption des objectifs de Justice et Paix de l'action sociale catholique dans la sérénité du monde spirituel des prières. Si la laïcisation des institutions de santé et d'éducation québécoises a libéré le peuple de ses obligations dominicales elle a aussi libéré les chrétiens de la collusion avec un pouvoir conservateur. Dans une société pluraliste les chrétiens se découvrent une complicité avec des non-croyants qui résistent, luttent pour la justice : « Même mise en demeure de la conscience, même amour de la justice et de la vérité, même débat avec la fidélité, même crainte de trahir, même conviction que l'engagement éthique est la réponse à quelque chose d'objectif, quelque chose de plus grand que soi, quelque chose qui revêt une importance universelle. » (Gregory Baum, Étonnante Église, p. 63)

Finalement j'ai séché mes larmes et ne pleure plus la disparition d'une société qui est d'autant plus idéalisée qu'elle s'éloigne dans le temps. Et puis, d'ailleurs, la grande noirceur n'était pas aussi sombre que les chantres de la révolution tranquille ont bien voulu nous le faire croire. Durant son règne, Duplessis aura tout de même construit 4000 écoles, et ouvert 40 000 kilomètres de routes (Michel Beaudin, 2011). Et les traditions du coopérativisme et de l'action sociale avaient plusieurs décennies d'expérience au moment de la révolution tranquille. S'il y a aujourd'hui moins de "vies consacrées", avec sacrements et liturgies, il y a encore des vies dédiées, dévouées, des personnes engagées, militantes pour de grandes causes et des valeurs essentielles. Certains rapports témoignent de la diversité et de la profondeur de la contribution de la mouvance sociale chrétienne à l'utopie de la solidarité. On sent encore l'influence des méthodes de l'action sociale catholique dans la fabrication de cette toile collective ! L'activisme et la combativité des militants chrétiens sont des atouts pour qu'émerge une éthique de la vie capable de sauver la planète. Ou plutôt sauver assez de planète pour que s'épanouisse et perdure une humanité assagie, éclairée.

Une éthique de la vie, ou du vivant qui fasse une place, limitée mais juste, à l'espèce humaine... parmi d'autres espèces avec lesquelles partager ce caillou bleu et vert, point minuscule dans l'univers.

« À cette heure de l'histoire je vois dans l'Église une force historique importante contre la mondialisation néolibérale. » (Grégory Baum, Étonnante Église, p. 15)

Suis-je (re)devenu catho ? Non, pas encore ! Mais devant l'urgence environnementale planétaire j'ai trouvé inspirants les propos de Baum dans son dernier livre. Il appelle à l'action : « À l'âge des ténèbres la passivité mène à la dépression. » Et il identifie quatre pistes à poursuivre : promouvoir une culture critique; soutenir les mouvements sociaux; diffuser la vision des Nations Unies; participer au développement communautaire et à l'économie sociale.

Références :

– L'Utopie de la solidarité au Québec – Contribution de la mouvance sociale chrétienne, Lise Baroni, Michel Beaudin, Céline Beaulieu, Yvonne Bergeron, Guy Côté, Éditions Paulines, 2011

– Étonnante Église – Émergence du catholicisme solidaire, Grégory Baum, Éditions Bellarmin, 2006

– Et jamais l'huile ne tarit – Histoire de mon parcours théologique, Grégory Baum, Éditions Fides, 2017

– Guy Paiement, prophète du pays réel, dir. Élisabeth Garant, Novalis, 2015

Partager :



31 OCTOBRE 2017

boulimie de lectures

Une boulimie de lectures, depuis quelques mois, comme pour tenter de trouver un fil conducteur, une formule d'interprétation. Mais non, je ne l'ai pas encore trouvée mais ça avance... Quand je regarde tout ce qui est étalé sur mon bureau, (et ma tablette), je me

sens privilégié d'avoir pu lire ces réflexions et aborder ces philosophes, chanceux d'avoir eu le temps (comme retraité) de me nourrir sinon me gaver de ces oeuvres. Je me sens aussi une obligation de partager, même maladroitement, ce que j'ai pu retenir de ces nombreuses lectures... Un partage qui s'est fait plutôt rare ces derniers mois sur ce blogue : aucun billet en août, un seul en septembre... et si je ne fait gaffe, il n'y en aura pas non plus en octobre ! Et dire qu'il fut un temps où j'écrivais plusieurs fois par jours.

Ci-contre, la liste de ces livres « sur ma table », extraite de ma base Bookpedia.

TITRES	AUTEURS	PAGES
+ 4 °C: Le climat change... Et vous ?	Xavier Montserrat	214
L'avènement de la démocratie: Tome 4, Le nouveau monde	Marcel Gauchet	749
L'aventure Fraternelle des Capucins à Hull, 1967-2014: Annoncer L'Évangile Autrement	Claude Auger	160
Dire non ne suffit plus: Contre la stratégie du choc de Trump	Naomi Klein	302
The enigma of reason *	Hugo Mercier	408
Entre Concile et Révolution tranquille: les religieuses au Québec, une fidélité créatrice	Dominique Laperle	294
Et jamais l'huile ne tarit: histoire de mon parcours théologique	Gregory Baum	271
Étonnante Église : l'émergence du catholicisme solidaire	Gregory Baum	227
Guy Paiement, Prophète du Pays Réel	Nelson Tardif, Élisabeth Garant	334
L'Utopie de la solidarité au Québec – Contribution de la mouvance sociale chrétienne	Lise Baroni, Michel Beaudin, Céline Beaulieu, Yvonne Bergeron, Guy Côté	364

Illusion financière	Gaël Giraud	184
Introduction à l'éthique islamique*	Tariq Ramadan	230
Justice sociale, ouverture et nationalisme au Québec	Élisabeth Garant	294
Mahomet*	W. M. Watt	614
Mouvement communautaire et État social	Louis Favreau	166
Out of the Wreckage: A New Politics for an Age of Crisis	George Monbiot	184
Portes ouvertes	Marc-André Tardif	92
La Quatrième hypothèse	Maurice Bellet	144
Le règne de l'homme	Rémi Brague	398
Une relecture d'une vie de Petite soeur de l'Assomption	Annette Benoît, p.s.a.	81
The River of Consciousness	Oliver Sacks	320
Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France, 1977-1978	Michel Foucault	435
Vérité et pertinence: Un regard sur la théologie catholique au Québec depuis la Révolution tranquille	Gregory Baum	276
Vie secrète des arbres (La)	Wohlleben Peter	253

Il y manque ces quelques recueils dirigés par Fernand Dumont sur l'histoire des idéologies au Québec (de 1850 à 1976) qui sont disponibles in extenso sur le site des Classiques de l'UQAC. Je n'ai fait que commencé la lecture des titres marqués d'un astérisque.

C'est dans la suite du précédent billet (1952) et surtout de celui de mai (de la charité à la solidarité) que j'ai poursuivi une réflexion autour de trois centres d'intérêt. L'histoire de l'Occident (Gauchet, Foucault, Brague), histoire de la religion (Watt, Benoît, Laperle,

Baum) et histoire du Québec (Baum, Dumont, Paiement); autour de l'écologie-économie (Montserrat, Wohlleben, Giraud, Favreau); et autour de la conscience comme phénomène physiologique (Mercier, Sacks), spirituel (Baum, Ramadan, Bellet) et social (Monbiot, Klein, Brague).



En juin dernier j'ai rencontré Grégory Baum, au lancement de son dernier livre Et jamais l'huile ne tarit. La mort récente de ce nonagénaire encore alerte il y a quelques mois m'a poussé à fouiller un peu plus loin la pensée de ce théologien oecuméniste. J'ai aussi rencontré il y a quelques semaines une autre nonagénaire, religieuse longtemps active dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve : Annette Benoît, Petite soeur de l'Assomption, qui a partagé avec moi les témoignages qu'elle a recueillis auprès de ses consoeurs au moment où elle prenait sa retraite, il y a 13 ans, à l'âge de 81 ans.

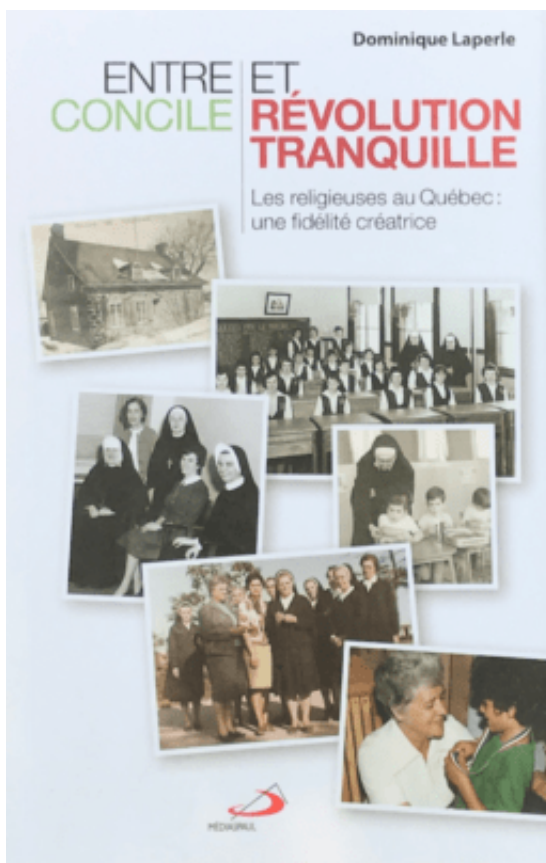
Je me demande encore si le passage d'une société québécoise dominée par une église catholique trop présente et oppressante vers une société séculière ne nous a pas fait perdre quelque chose. Quelque chose d'un peu plus grand que les droits et libertés que nous chérissons avec raison. Quelque chose comme une éthique de la vie. J'essaierai de préciser mon cheminement de pensée au cours des prochains billets.

Partager :



13 SEPTEMBRE 2017

Né en 1952, j'ai donc eu 65 ans cet été. Ma mère, née en 1923, était de la génération qui aura connu les voitures à chevaux et les voyages sur la lune; les plus grands bouleversements technologiques et sociaux : montée du féminisme, des mouvements de libération nationale, sortie de la société québécoise hors du carcan religieux. Les formes traditionnelles d'autorité et de hiérarchie ont volé en éclats dans la foulée les « 30 glorieuses » années d'après-guerre dans un mélange explosif de croissance économique et démographique accélérée, de laïcisation précipitée des institutions



d'éducation et de santé La seule décennie des années 60 verra l'émergence d'Hydro-Québec, de la Caisse de dépôt, de l'assurance hospitalisation, du ministère de l'Éducation, du réseau des universités du Québec... Une période de révolution qui a sans doute été d'autant plus tranquille que ses principales victimes avaient fait vœux de pauvreté et d'humilité. (Dominique Laperle, 2015).

L'éclatement, la dissolution du cadre institutionnel catholique a laissé s'échapper ce qui était gardé sous pression depuis trop longtemps. Libres penseurs, artistes et intellectuels sont passés du statut de parias et excommuniés à celui de chantres d'idéaux et modèles de vie. Des communautés de religieuses avaient éduqué les jeunes filles et soigné les malades. Des pédagogues, travailleuses sociales et infirmières qui

étaient aussi religieuses.

À 7 ans je voulais me faire prêtre.

À 17 ans, j'étais devenu nationaliste québécois, influencé par la contreculture – un mélange de « flower power » de la côte ouest '67 et de mai 68 parisien.

À 21 ans, j'étais marxiste-léniniste, dans l'espoir de réunir de manière organisée, démocratique mais centralisée les forces sociales opposées à l'impérialisme américain (nous étions en pleine guerre du Vietnam) et au capitalisme. La lecture de Gramsci et une vision romanesque de la Grande révolution culturelle prolétarienne chinoise nous font imaginer des guerres de tranchées institutionnelles afin de construire, comme « intellectuels organiques », l'hégémonie de la classe ouvrière vers une nouvelle société.

En 1981, à 29 ans, nous mettions fin à l'organisation En lutte ! que nous avions soutenu dans l'enthousiasme et avec ferveur depuis ses débuts, en 1973. Il apparaissait futile sinon impossible de rassembler autour du leadership d'une classe ouvrière en rapide recul (A. Gorz, 1981) les fils multiples, vigoureux et anarchiques des nouveaux mouvements sociaux qu'étaient les mouvements des jeunes, des chômeurs, des femmes, des écologistes, des autochtones... Il semblait préférable de soutenir le développement de ces divers mouvements plutôt que de tenter de les harnacher autour de... de quoi ? De quel programme ? Quelles perspectives ? Quel modèle de société ? La situation du bloc de l'Est n'était pas particulièrement inspirante. Mieux valait soutenir mille projets épars, quitte à rassembler de manière sporadique les forces autour d'objectifs tactiques. Et le temps allait peut-être permettre de préciser le fameux projet de société.

Thatcher et Reagan au pouvoir, c'était vraiment la fin des 30 glorieuses. Et le début de 30... (affreuses ?) années dominées par le néo-libéralisme conservateur, puis, avec Blair, Clinton, (Bouchard ?), un néo-libéralisme de gauche. Marcel Gauchet (Le nouveau monde, 2017) parle de cette période comme de la déconstruction idéologique du socialisme. Qui précède la chute du mur et la fin du soviétisme. Mais la critique des 30 glorieuses ne venait pas que de la droite. La gauche populaire et communautaire refusait de plus en plus de voir s'étendre encore le pouvoir technocratique des grandes institutions, exigeant le droit à la participation, le droit à la différence. [Certains

arguaient que mieux valait laisser l'initiative (et les choix, la planification) à la société, au monde privé plutôt qu'à un État technocratique prétentieux devenu dangereux par la puissance qu'il commandait.] Plusieurs programmes publics s'étaient accumulés par sédimentation, fonctionnaient en silos quand ce n'était pas en contradiction, avec peu d'autonomie locale et peu de souplesse laissées pour s'adapter aux problèmes complexes ou nouveaux.

Le réseau des garderies populaires a résisté longtemps aux offres d'intégration au réseau de l'éducation (à la manière française). Pour garder plus de place aux parents. Mais aussi les réseaux de refuges pour femmes, de maisons de jeunes, de centres de femmes qui ont su se développer durant les années '80 malgré le discours dominant de l'époque souhaitant réduire l'ampleur de l'intervention publique. L'indépendance par rapport au réseau public correspondait aussi au refus politique de poursuivre le développement de l'intervention publique comme il l'avait fait durant les années 70.

Des réseaux communautaires qui développeront une expertise en complémentarité et parfois en opposition à celle des institutions. Les ressources alternatives en santé mentale étant exemplaires dans leur bataille pour la reconnaissance et l'autonomie en relation dialectique avec la psychiatrie institutionnelle. Des développements sectoriels qui conduiront à une première reconnaissance publique du rôle et de l'importance des ressources communautaires (1992).

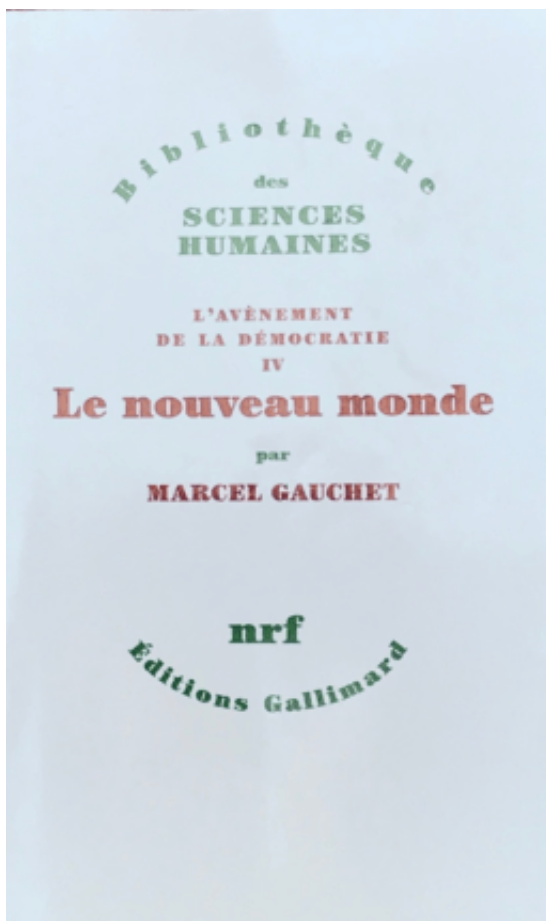
Depuis le milieu des années 80 les expériences en développement économique communautaire se multiplient. Les programmes de création d'emploi sont devenus des programmes de développement de l'employabilité. Il faut maintenant former en fonction du marché du travail. Créer des stages en milieu de travail. En particulier pour les populations en difficulté d'insertion. Cela dépend... de la conjoncture, du taux de chômage, des gouvernements, des modes : boutiques jeunesse; clubs d'entrepreneurs; formes plus ou moins subtiles de « workfare ».

En 1996, avec le Sommet sur l'économie et l'emploi, les premiers programmes d'économie sociale (notamment en aide domestique) permettent de consolider un secteur qui vivait de programmes d'employabilité depuis trop longtemps. Le débat sur l'économie sociale divise la gauche : certains syndicats y voient de la privatisation en perspective alors que certains réseaux communautaires y voient le danger

d'assujettissement de leurs missions à des critères de rentabilité économique.

La fin des années 90 et le début de la décennie suivante seront des années fastes en termes de politiques sociales : AccèsLogis, Centres de la petite enfance, Centres locaux de développement, Conférences régionales des élus, Politique de la ruralité, Politique sur l'action communautaire autonome, Loi pour combattre la pauvreté et l'exclusion... (Vaillancourt 2016). Des politiques qui seront, soit freinées ou carrément renversées par les gouvernements libéraux Charest et Couillard des années subséquentes : disparition des CRÉ, des CLD...

Alors que les mouvements djihadistes prennent de l'ampleur après les attaques de septembre 2001, auxquelles riposte une coalition de gouvernements occidentaux, la conscience du danger associé au réchauffement climatique devient plus présente que jamais : les différents rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), en 2001, 2007 puis 2014 sont de plus en plus affirmatifs et alarmants. La Conférence de Paris en 2015 marque un point tournant par l'unanimité avec laquelle l'obligation morale d'agir est reconnue.



Mais nous vivons dans « une société des individus

qui gravite autour des droits de l'homme » (Gauchet, 2017) conduisant à des « démocraties incapables de se gouverner ». Il faudra re-légitimer l'intervention publique et les impôts. Pour cela il faudra « sortir de la seule protection des acquis des uns et des autres » (Favreau 2017, p. 132). Dans son dernier ouvrage, *Mouvement communautaire et État social – Le défi de la transition sociale-écologique*, Louis Favreau propose de mobiliser autour d'un État social-écologique, seul capable de mettre en œuvre les transformations radicales imposées par l'urgence écologique. Son petit bouquin (160 pages) retrace rapidement l'histoire du mouvement communautaire québécois, distingue les concepts de communautaire, tiers secteur et économie sociale, relate l'émergence de la question écologique et des



mouvements récents de résistance (aux gaz de schiste, aux pétrolières) pour conclure sur l'importance d'un New Deal écologique, d'une écologie politique comme troisième utopie mobilisatrice, après celle des droits politiques et civiques et celle des droits sociaux. « On doit considérer la question écologique comme la coordonnée centrale de ce siècle ».

Peut-on vraiment imaginer un État providence renouvelé, capable d'imposer un changement drastique des modes de production et de consommation tout en assurant des protections accrues aux victimes du changement ? Le discours de Favreau se situe

clairement du côté des mouvements sociaux, des territoires. Il aborde très peu la question des partis politiques. Et au-delà des partis locaux, nationaux ou fédéraux, trop de questions et conditions sont déterminées par un marché mondial sur lequel les sociétés nationales n'ont que peu de pouvoir. Contre l'évasion fiscale, mais aussi contre la transgression des nouvelles règles écologiques que les humains devront s'imposer collectivement, nous devons développer de nouvelles alliances internationales afin que les politiques économiques, sociales et écologiques qui seront adoptées par nos pays, provinces et villes soient respectées.

Sources :

- Dominique Laperle, *Entre Concile et révolution tranquille – Les religieuses au Québec : une fidélité créatrice*, 2015, Médiaspaul.
- André Gorz, *Adieux au prolétariat*, 1981, Seuil.
- Yves Vaillancourt, Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité, 2016, CRISES
- Marcel Gauchet, *Le nouveau monde, L'avènement de la démocratie – volume IV*, 2017, Gallimard.
- Louis Favreau, *Mouvement communautaire et État social – Le défi de la transition sociale-écologique*, 2017, Presses de l'Université du Québec.

Partager :



16 JUILLET 2017

et maintenant le plan d'action

UN DÉVELOPPEMENT GLOBAL

L'impression que donnait le reportage de Radio-Canada diffusé au moment de la sortie officielle de la **Politique de développement social Montréal de tous les possibles !** le 7 juin dernier :

« La politique présentée mercredi définit de grandes orientations visant à inclure, à protéger et à rendre plus accessibles les services municipaux aux personnes et aux communautés vulnérables. »

Comme si le développement social ne concernait que les communautés vulnérables...

La place du développement social (DS) a fait l'objet d'un avis de la part du Regroupement québécois de développement social, en avril 2015. Le DS y est décrit comme s'adressant « aux individus et aux collectivités dans leur globalité de façon intégrée ». Le DS est un des trois piliers définissant le **développement durable** (avec les dimensions environnementale et économique des activités de développement).

Pourquoi faut-il prendre le développement social par « le gros bout » plutôt que le petit ? Parce que les transformations de l'économie conséquentes aux nécessaires politiques de la **Transition écologique** déplaceront tant de monde, bousculeront tant d'habitudes que tous devront « mettre l'épaule à la roue ». Il ne peut y avoir de « liberté individuelle » de nier l'obligation de la Transition. Refuser de contribuer à l'effort collectif de transformation ou, pire encore, accroître sa consommation et ses rejets dans la nature de gaz et produits toxiques, sont des positions répréhensibles qui devraient être punies si elles se manifestaient par des comportements délétères.

Le développement social doit aussi se faire en critiquant les comportements nocifs, les pratiques asociales, discriminatoires ou éco-destructrices. Punir ou réprimer les exagérations et pratiques ostentatoires relevait de la bienséance dans les sociétés traditionnelles. Mais nos sociétés ont tellement bien libéré les individus des pressions morales exercées par les communautés qu'il faut maintenant exercer ces pressions de manière législative et règlementaire. Mais attention de ne pas nuire au développement des capacités d'autocontrôle des collectivités ! (Collective Action and the Evolution of Social Norms (pdf), E. Ostrom, 2000)

DE NOUVEAUX POUVOIRS

Alors que l'automne devrait amener les acteurs de la région à contribuer au futur Plan d'action qui mettra en œuvre la nouvelle politique, il est utile de garder en tête les

nouveaux pouvoirs qui seront prochainement dévolus par le gouvernement provincial. Quelques-uns de ces nouveaux pouvoirs attribués à la Métropole, par la Loi 121 dont l'étude détaillée par la Commission de l'aménagement du territoire du Québec débute en aout :

1. Le droit de préemption sur l'acquisition d'immeubles mis en vente sur son territoire ;
2. Le droit d'acquérir, de gré à gré ou par expropriation, tout immeuble à l'égard duquel un avis de détérioration a été inscrit au registre foncier depuis au moins 60 jours et sur lequel les travaux exigés dans cet avis n'ont pas été effectués (Pouvoir de forcer l'entretien des immeubles détériorés par résolution) ;
3. Pouvoir de rendre obligatoire l'inclusion de logements abordables ou familiaux dans les projets de développement résidentiel ;
4. Pouvoir de créer des organismes sans but lucratif dont l'activité consiste à fournir tous les services, les avis, les matières, les matériaux et les équipements relevant des compétences de la Ville ;
5. Pouvoir de mettre sur pied les instances consultatives nécessaires pour



DONNONS À NOTRE MÉTROPOLÉ
LES MOYENS DE SES AMBITIONS



assurer le bon fonctionnement et la bonne gouvernance de la Ville.

6. Pouvoir accru d'accorder des crédits de taxes;
7. Pouvoir de céder ou de louer des immeubles à une valeur autre que la valeur marchande ;
8. Pouvoir de subventions par le comité exécutif jusqu'à 150 000 \$ pour les acquisitions

et les aliénations d'immeubles.

9. Une offre de services d'accompagnement des nouveaux arrivants sur son territoire grâce au BINAM (Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal)

Ces pouvoirs devraient permettre à la Métropole d'exercer un leadership plus ferme et ne plus être à la remorque ou sans ressource devant les projets et actions des développeurs privés. Cela pourrait aussi favoriser la résolution de nombreux besoins d'espaces (commerciaux et de services) pour les organisations communautaires qui souhaitent desservir les communautés locales.

Il faudra demander au prochain maire de Montréal ce qu'il entend faire de cette capacité nouvelle (ou accrue) de créer suivant son bon vouloir des « OBNL de sous-traitance ». Est-ce à dire, par exemple, que dans l'exercice de sa plus grande autonomie en matière d'habitation, la Métropole pourra créer des OBNL qui agiront en lieu et place ou en concurrence avec les OBNL en habitation qui ont développé depuis des décennies une connaissance fine des territoires et des besoins et démontré des capacités éprouvées d'intervention ? Ou encore de nouveaux OBNL qui viendraient accompagner les nouveaux immigrants... Et les OBNL qui interviennent déjà, avec peu ou pas assez de reconnaissance et de soutien jusqu'ici, seront-elles seulement consultées ou si elles seront partenaires, coproducteurs dans ce nouveau champ de compétence métropolitain ?

Il y a de bonnes discussions à avoir à ce sujet et la manière dont ces discussions seront menées, les espaces où elles se tiendront ne sont pas innocents ou neutres. Il faut reconnaître les espaces démocratiques qui existent déjà, et continuer de les soutenir : Forum régional de développement social ; Tables de quartier.

Autres éléments de **la conjoncture des prochains mois** : la campagne électorale municipale de l'automne ; l'intention ferme du gouvernement fédéral de réinvestir dans le logement et de développer les « infrastructures sociales » ; la campagne électorale provinciale à l'horizon 2018.

LE DÉVELOPPEMENT ORDINAIRE N'EST PLUS POSSIBLE...

S'il faut faire du développement social un plan commun à l'ensemble des « parties

prenantes »; un objectif sociétal, un projet de société multisectoriel sachant tirer le meilleur de chacun...

Si on veut que les projets soient ancrés dans les territoires, soutenus par les communautés, permettant les impacts les plus durablement positifs;

Il faut gérer localement – autour de leaderships ou de projets particuliers. Ce qui doit être géré régionalement, par la métropole, ce sont les règles, notamment fiscales et financières qui devront être négociées avec les niveaux supérieurs de gouvernement. Des outils pour faciliter l'agir et l'impact des initiatives locales.

Le premier plan d'action en développement social qui fera suite à l'adoption récente de la politique du même nom, ce sera un premier plan, à court-moyen terme. Mais le développement social, qu'on l'inscrive dans la Transition écologique ou pas, c'est un processus à long terme. C'est comme changer les habitudes alimentaires ou de déplacement d'une population. Il faut travailler sur les déterminants matériels et environnementaux qui conditionnent les habitudes sociales, préalablement et en même temps que de promouvoir de nouveaux comportements, de nouvelles valeurs. Ce premier plan d'action de 3 à 5 ans devrait s'inscrire dans un plan de 25 ans : Vers le 400^e de Montréal !

LES OPPORTUNITÉS À SAISIR ET À INSCRIRE DANS CE PROCHAIN PLAN D'ACTION :

- Les nombreux **édifices institutionnels** ou commerciaux qui devront **changer de vocation** (déplacement de communautés religieuses, fermeture d'hôpitaux, de CHSLD, d'usines et de centres d'achat désaffectés) sont une occasion de répondre au besoin en locaux exprimé par plusieurs OBNL offrant des services de proximité.
- Les **espaces en friche** à inscrire au plan de préemption de la Métropole; les projets de développement à discuter avec les partenaires.
- La **mise à niveau** du stock de logements locatifs en regard des nouveaux pouvoirs de saisie pour **cause d'insalubrité**.
 - Des reprises de possession qui devraient être données à **gérer aux OBNL** aptes et consentantes des quartiers ;
 - La demande accrue, dans ce contexte, de **services de rénovation-entretien-**

réparation devrait permettre de soutenir la structuration d'une offre de service de qualité. Un secteur (rénovation-entretien) qui évolue souvent au noir, au détriment de l'intérêt collectif (pas d'impôt payé) et de l'intérêt du client (pas de protection ni contrôle de qualité). Raisons suffisantes pour soutenir publiquement (grâce aux programmes provinciaux actuels de réinsertion et de formation professionnelle en plus d'un soutien à l'innovation et aux infrastructures sociales fédéral) **l'émergence d'entreprises d'économie sociales dans le domaine**. (Voir autre article).

- La création d'un **dépôt d'informations stratégiques** (fonds de cartes, données fiscales, immobilières, de recensement, de sondage, administratives) pour le développement social et urbain des quartiers montréalais. Comme le disait le comité exécutif dans sa réponse à la recommandation 26 du rapport Vers une Politique de développement social de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise :

*« Le comité exécutif est favorable au développement **de plateformes de diffusion d'analyses, de cartes, de données et de toutes formes d'informations brutes ou traitées** permettant à ses partenaires en développement social de mieux comprendre les enjeux et de les utiliser à des fins d'amélioration des conditions de vie de la population montréalaise. »*

- La reconnaissance du Forum comme **espace de discussion et de suivi du Plan**.

Au delà du développement social, il faudrait mettre en place un **groupe de travail sur la Transition** afin d'articuler les dimensions sociale, écologique et économique de notre développement à plus long terme.

La campagne électorale municipale de l'automne permettra-t-elle de clarifier les enjeux qui traversent le champ du développement social montréalais ? Comment la prochaine administration municipale usera-t-elle de ses nouveaux pouvoirs ? La manière dont le document Montréal de tous les possibles ! fut lancé, **une semaine seulement** avant la tenue du Forum qui devait en discuter, n'est pas pour rassurer les partenaires... Le Plan d'action qui devra mettre en oeuvre cette nouvelle politique devrait être celui de tous les montréalais.

JONATHAN
DURAND FOLCO

À NOUS LA VILLE !

Traité de municipalisme



La Métropole qui se dessine à l'horizon pourrait

être l'occasion d'un renforcement de la vitalité des quartiers et de la vie démocratique municipale. Reprenons le titre de Jonathan Durand Folco, dans son **Traité de municipalisme : À nous la ville !**

Partager :



6 JUILLET 2017

la pauvreté mine les capacités cognitives

Une citation sur FB relatant un « billet d'humeur » de la chroniqueuse Véronick Raymond « La pauvreté mène à la pauvreté, et la neurologie peut l'expliquer » m'a fait retrouver ce brouillon d'article commencé il y a quelques mois... et resté à l'état de brouillon. Le voici donc.

« A variety of studies point to a correlation between poverty and counterproductive behavior. The poor use less preventive health care, fail to adhere to drug regimens, are tardier and less likely to keep appointments, are less productive workers, less attentive parents, and worse managers of their finances. »

« The human cognitive system has limited capacity. Preoccupations with pressing budgetary concerns leave fewer cognitive resources available to guide choice and action. Just as an air traffic controller focusing on a potential collision course is prone to neglect other planes in the air, the poor, when attending to monetary concerns, lose their capacity to give other problems their full consideration. » Extraits de Poverty Impedes Cognitive Function, A. Mani & al, Science, #341, 2013.08.30 – Résumé en termes moins techniques de la même recherche The Poor's Poor Mental Power.

Plusieurs études ont noté une corrélation entre la pauvreté et des comportements néfastes à la santé ou à l'intérêt des personnes touchées : les « pauvres » sont moins fidèles à leurs prescriptions médicales, font moins attention à leur santé (moins de prévention) ou encore arrivent plus souvent en retard à leurs rendez-vous... Les capacités cognitives des humains sont limitées en quantité. De pressantes préoccupations budgétaires laissent peu de capacités cognitives pour guider les choix et l'action. Un peu comme un contrôleur aérien dont l'attention est centrée sur une collision potentielle imminente peut négliger les autres avions aux alentours, la personne pauvre préoccupée par des problèmes monétaires perd de sa capacité à donner l'attention nécessaire à d'autres problèmes.

Les deux textes cités plus haut rendent compte d'expériences réalisées en laboratoire et sur le terrain. Sur le terrain, ce sont des centaines de fermiers de l'Inde qui ont été questionnés à différents moments de l'année : alors que leur situation était précaire, avant la période de la récolte et au moment où leur situation s'était améliorée, juste après la récolte. On ne parle plus de corrélation mais bien de causalité entre les difficultés financières (pauvreté) et les capacités plus limitées de prendre les bonnes décisions. Ces constats portent les auteurs à recommander que certaines interventions

publiques tiennent compte des capacités cognitives qui peuvent varier selon l'heure de la journée ou le moment dans l'année (ou dans le mois, ajouterons-nous).

Autres articles similaires cités par madame Raymond :

- Les conclusions d'une étude sur le cerveau des pauvres dans *The Atlantic*
- Le magazine *Scientific American* propose une visualisation des effets de la pauvreté sur le cerveau

Partager :



5 JUILLET 2017

biennale du développement social montréalais



Les 13 et 14 juin derniers le **Forum régional sur le développement social de l'Île de Montréal** (FRDSÎM) tenait sa deuxième Biennale au Collège Maisonneuve. Sous le thème « Montréal urbaine & sociale, croisons nos perspectives » (pdf) quelque 250 personnes se sont réunies pour discuter des enjeux du développement social pour la métropole. J'ai eu la surprise, et le bonheur, d'y participer en tant que « blogueur invité » ! Ce qui est heureux car le « budget colloque » de **Gilles en vrac...** avait été pas mal mobilisé ce printemps par les évènements du PhiLab (20-21 avril) et du CRISES (6-7 avril).

L'origine du FRDSÎM remonte à la fin des années '90 alors que tout le Québec avait été mobilisé par le *Conseil de la santé et du bien-être* dans une vague de forums régionaux

promouvant le développement social (pdf). L'historique du Forum régional retrace le parcours qui a conduit, de 1998 à 2015, jusqu'à la première Biennale. En préparation de cette rencontre, un bilan évolutif du développement social de 1998 à 2014 (pdf) avait été réalisé sous la direction de Juan-Luis Klein, de même qu'un Portrait statistique de la population montréalaise et comparaison avec quatre voisinages (doc), réalisé par Christian Paquin. Un bilan de cette première biennale de 2015 (pdf) donne une idée du dynamisme et de la mobilisation des acteurs autour de 16 stratégies dont la 16e s'énonçait « Élaborer une politique montréalaise de développement social ».



Et c'est au lendemain du lancement, le 7 juin, de sa Politique de développement social par la ville de Montréal que se tenait cette seconde Biennale du FRDSÎM. Un des leitmotifs de la journée était d'ailleurs de « contribuer au plan d'action » pour la mise en oeuvre la dite politique.

Voyons ce que cette seconde biennale du FRDSIM nous a présenté. Je compte revenir dans un second billet sur cette nouvelle Politique montréalaise.

L'évènement était animé par une équipe de Communagir, qui avait affaire à des participants motivés, dont plusieurs membres du FRDSIM qui ont participé au cours de la dernière année à la consultation sur la dite politique en rédigeant quelque 50 mémoires. La qualité des présentations était à la hauteur des attentes – et parmi les techniques d'animation l'idée de l'Alvéole d'innovation était la plus porteuse de sens. D'autres techniques, comme le Mentimeter ou encore la traduction de concepts en constructions Lego m'ont semblé moins « porteuses ». Peut-être certaines questions d'atelier lors des « échanges de perspectives et modélisation » se transposaient-elles

mieux que d'autres en petites créations de briques de couleurs... La nôtre, de question : *« Au delà du logement social, des logements locatifs et abordables assurent un accès aux personnes à faible revenu »*. Pour ce qui est du Mentimeter, la question sur les conditions de réussite comportait trop de choix... pour produire autre chose qu'une macédoine. Le vote sur les aménagements réussis illustré sous forme de nuage de mots était déjà plus parlant.

Selon vous, 3 lieux où l'aménagement a été réussi à Montréal?



Parmi les autres éléments remarquables de l'évènement : son emplacement ! Le jardin intérieur du Collège Maisonneuve, et ses arbres impressionnants, était l'endroit idéal pour le « parcours immersif » du premier matin (une bonne façon de prendre contact) et pour les pauses et le 5 à 7. La conférence « à la TED » de M. Louis-Félix Binette ? Je l'imaginais bien à un colloque sur les nouvelles technologies d'affaires... Mais le physicien-linguiste qui se présente comme philosophe de la collaboration a bien su captiver son audience autour de 4 lentilles pour lire la complexité de notre société en réseaux qui fait « exploser notre capacité d'interagir ».

1. La conversation globale : une seule et même conversation sur Terre.
2. La cathédrale et le bazar : le modèle propriétaire et figé de la cathédrale VS le bazar flexible de la collaboration. (Voir le document éponyme à l'origine de cette comparaison. GB)
3. Le *versioning* : la culture comme OS (système d'opération) de la société. Comment se font les mises-à-jour et l'innovation à notre culture commune ?
4. La Ville comme caisse de résonance de la conversation globale. Le potentiel d'innovation des connexions faibles. La Ville comme accélérateur des connexions faibles.

Après la conférence de M. Binette, des connexions se sont-elles faites dans les ateliers

de modélisation ? Les participants s'étaient à l'origine inscrits dans l'un des trois profils : Vivre ensemble la diversité; Vivre le quartier et Vivre la ville intégrée. Les personnes d'un même profil étaient invitées à se répartir autour de tables qui avaient chacune à répondre à une question différente. Des personnes de différents horizons (municipalité, OMH, organisations communautaires, économie sociale...) devaient « croiser leurs regards pour construire des solutions innovantes et réalistes ». Après deux périodes de discussion, avant et après le diner de mercredi, le travail en petit groupe de 6-7 personnes n'a pas permis de produire une innovation très éclairante... Bien que... Je reviendrai dans un prochain billet sur une idée surgie sur cette enclume. Toujours est-il que, après deux étapes de synthèse et distillation, ce qui a pu être présenté en plénière de clôture était plutôt général, genre voeux pieux.

Heureusement qu'il y avait l'Alvéole de l'innovation pour donner, à la séance de clôture, une présentation un peu cohérente du développement social et des enjeux des prochaines décennies : Que sera Montréal à son 400e ? Telle est la question qui a aiguillonné les travaux d'un groupe de personnes choisies, experts issus de divers réseaux engagés chacun à sa manière dans le développement social...



Les membres de l'Alvéole d'innovation (gauche à droite) : Maxim Bragoli, co-fondateur, La Pépinière / Espaces collectifs, Gérard Beaudet, urbaniste émérite, professeur et chercheur, École d'urbanisme et d'architecture de paysage et l'observatoire Ivanhoë-Cambridge du développement urbain et immobilier de l'Université de Montréal, Marie-

France Raynault, médecin de santé publique et directrice, Centre de recherche Léa-Roback, Veronica Islas, directrice générale, Cric Centre Sud, Antonin Labossière, architecte et associé, Rayside Labossière, Mario Régis, vice-président, développement social, Centraide du Grand Montréal, Alain Meunier, conseiller en recherche et développement, Communagir, Cédric Constantin, chargé de projet, Groupe Mach, Véronique Fournier, directrice générale, Centre d'écologie urbaine de Montréal et Johanne Derome, directrice du Service de la diversité sociale et des sports, Ville de Montréal (absente de la photo).

Ils ont cogité durant deux jours, alimentés par les rapports d'atelier, et des échanges avec des citoyens du quartier... C'était bien de se voir rappeler que les villes, les quartiers ne se développent pas entre deux élections, mais bien sur des décennies. Les actes du Forum devraient nous permettre de retrouver le détail de cette présentation faite à plusieurs.

En après-midi de la première journée la formule de deux périodes d'atelier sur des « pratiques inspirantes » suivies d'un « fishbowl » rassemblant plusieurs ateliers où les participants étaient invités à se joindre spontanément au « bocal » de 4 ou 5 personnes afin de commenter ce qu'ils venaient d'entendre. Je n'ai pas pris beaucoup de notes dans cette partie, étant trop souvent « dans le bocal »... Mais les conférences de M. Gravel sur Piéton Québec et celle de M. Rondia, sur le projet ILEAU, ont été plus qu'inspirantes... encourageantes. Je connaissais Piéton Québec, à titre d'abonné de la page Facebook de l'organisme. Les lobbys de l'automobile sont encore très puissants et la défense et promotion de villes et de quartiers pensés d'abord pour les piétons avant que d'être des lieux de circulation et de stationnement de mécaniques dangereuses et polluantes (mes qualificatifs) doivent être soutenues et encouragées. Emmanuel Rondia, du Conseil régional de l'environnement de Montréal, nous présentait le projet Interventions locales en environnement et aménagement urbain (ILEAU) réalisé dans l'est de l'Île : concours d'aménagement des espaces autour des arrêts d'autobus; les bûcherons d'asphalte... Je vous le dis, plus qu'inspirantes, enthousiasmantes.



Ron Rayside, de Rayside Labossière et Lyndsay Daudier, de la Maisonnée l'innovation sociale, durant leur conférence-dialogue d'ouverture

Parmi les autres moments inspirants je compte les interventions de Ron Rayside, en conférence-dialogue d'ouverture et aussi en introduction des ateliers du profil Ville intégrée. La firme Rayside-Labossière a contribué, à mon avis, du meilleur mémoire lors de la consultation conduisant à la Politique de développement social. De nombreux projets structurants sont sur la table à dessins de la Métropole actuellement. Seulement dans le sud de l'arrondissement Ville-Marie, on parle de 17,000 logements qui seront construits. De nouveaux quartiers à construire qui devront tirer leçon de Griffintown et prévoir, réserver tôt dans le processus de développement les espaces publics et communautaires qui seront nécessaires à ces nouvelles collectivités. Avec la création des deux centres hospitaliers universitaires, la délocalisation de plusieurs communautés religieuses, de multiples édifices institutionnels à valeur historique devront être réhabilités et convertis à d'autres vocations. C'est l'occasion de prévoir, et réserver pour des fins de services de proximité une partie de ces espaces en transition. Le mémoire de Rayside-Labossière met en lumière la complexité inhérente aux dynamiques de quartier (coeurs, pôles) pour Ville-Marie. On se prend à rêver d'un tel portrait pour l'ensemble de Montréal. C'est aussi un des rares mémoires à avoir analysé sérieusement l'importance du transport collectif du point de vue des travailleurs à bas salaire, qui n'ont d'autre choix que d'utiliser les transports en commun. Le seul aussi à s'être prononcé sur le Réseau électrique montréalais (REM) et l'occasion manquée de

réduire l'inégalité en matière de transports collectifs qu'il représente en l'état actuel.

En séance de clôture, nous avons eu droit aux conférences de monsieur Richard Massé, directeur de la santé publique de Montréal, de madame Lili-Anna Peresa, PDG de Centraide, et de monsieur Denis Coderre, maire de Montréal. Le premier nous a rappelé les trois axes d'intervention de la direction de santé publique à Montréal.

1. La réduction des inégalités est au coeur des programmes et orientations de la DSP. Une politique de développement social axée sur l'équité – Vers une réduction des inégalités sociales de santé à Montréal : tel est le titre du mémoire déposé dans le cadre de la consultation Vers une politique de développement social . Logement abordable, transport abordable, aménagement du territoire, services à la petite enfance, accueil des immigrants qui accueillent eux-mêmes 50 % des enfants du territoire, alors qu'ils représentent 30% de la population.
2. Renforcer le pouvoir d'agir des communautés, notamment en poursuivant le soutien accordé aux Tables de quartier (Initiative montréalaise de soutien au développement social local). Mais aussi en donnant accès à des données de surveillance à l'échelle locale (entre autres, les résultats de l'enquête TOPO).
3. Par son troisième axe d'intervention la DSP souhaite contribuer à l'adoption de politiques publiques favorables à la santé. Par ses études et mémoires et par les efforts déployés en évaluation d'impact.

Lili-Anna Peresa, PDG de Centraide du Grand Montréal, rappelle le virage vers une approche territoriale réalisé en 2010. Centraide se veut un agent de changement, soutenant la synergie de tous les acteurs. « Nous sommes fiers du programme de soutien aux Tables de quartier ». Le PIC (Projet impact collectif), lancé par Centraide et 8 autres fondations de la région a reçu un prix canadien du réseau des United Way. « La réduction de la pauvreté passe par les communautés ». Le déploiement du « 211 » (Information sur les services communautaires, publics et parapublics) à l'échelle de la communauté métropolitaine constitue le legs de Centraide à l'occasion du 375e.

Pour monsieur Denis Coderre, maire de Montréal, « L'avenir passe par les villes ». Il faut reconnaître, dit M. Coderre, que Montréal s'est construite sur un territoire Mohawks traditionnel non-cédé. La 375e devrait être l'année de la réconciliation. La reconnaissance du statut de métropole de Montréal de même que les nouveaux

pouvoirs dévolus aux municipalités comme gouvernements de proximité seront « le moteur des dix prochaines années ». Le maire affirme vouloir travailler avec les organisations qui existent, afin de favoriser l'inclusion et célébrer, tirer parti de la diversité montréalaise. La mise en place du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal (BINAM) devrait contribuer à cet objectif. Le maire confirme l'importance de l'habitation et du logement abordable et social. Il faudra créer de nouveaux quartiers et utiliser tous les outils disponibles (Accès-logis, les programmes de rénovation, de lutte à l'itinérance). Le maire assure et rassure que tous les grands projets de développement feront l'objet de consultations menées par l'OCPM, l'Office des consultations publiques de Montréal. Il glisse un mot sur les espaces excédentaires qui devront trouver de nouvelles vocations, citant le Children's Hospital, en soulignant l'importance de la mixité sociale.

La deuxième Biennale aura réuni près de 250 intervenants, partenaires du développement social montréalais et permis, certainement, de croiser les perspectives. Est-ce qu'on a pu, vraiment, alimenter le prochain Plan d'action qui devrait concrétiser la Politique lancée quelques jours avant la tenue du Forum ? Je ne crois pas. Il faudra trouver d'autres moyens ou occasions et la campagne électorale de l'automne devrait en fournir quelques uns.

Je reviendrai dans un second billet sur la richesse de la consultation qui a précédé la Politique lancée le 7 juin et sur les questions et enjeux que la Politique n'a pas résolus mais qui devraient être éclairés par le prochain Plan d'action.

Partager :



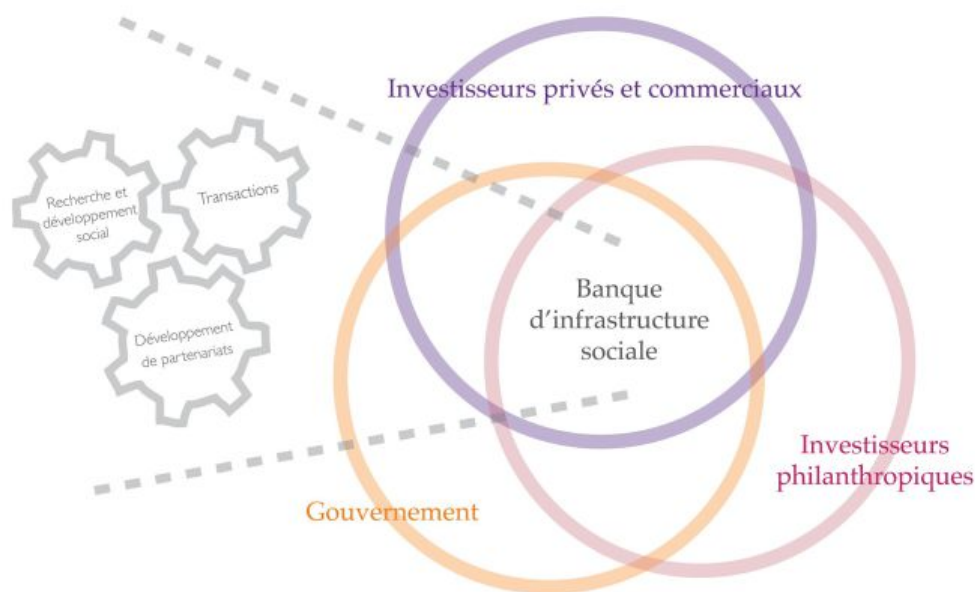
12 MAI 2017

philanthropie et changement social – 2

UNE BANQUE D'INFRASTRUCTURE SOCIALE ?

L'idée d'une Banque d'infrastructure sociale était avancée par M. Stephen Huddart, PDG de la fondation McConnell, lors du colloque de PhiLab le 21 avril dernier. Il s'agirait

de favoriser l'action conjointe des investissements privés, publics et philanthropiques autour d'objectifs de développement social.



Dans le contexte du débat entourant la mise en place de la **Banque de l'infrastructure du Canada**, dont on vient d'annoncer que les bureaux seront à Toronto, cette proposition d'une *Banque de l'infrastructure sociale* devient doublement intéressante. Il est important de répondre à des besoins distincts qui exigent des compétences particulières (on ne développe pas des infrastructures sociales comme on développe des ponts ou des systèmes de distribution électriques) avec une ressource, une banque qui possède une telle expertise. Et cette expertise se trouve nettement plus développée au Québec.

Les investissements « dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, dans le logement abordable, dans les soins à domicile, et dans les infrastructures culturelles et récréatives » sont des infrastructures sociales visées par le budget fédéral 2017 et sont des secteurs où la longue expérience du Québec pourrait être mise à profit pour un développement pan-canadien. L'expérience avancée du Québec dans le domaine de l'économie sociale et solidaire devrait aussi être mise à profit dans le cadre d'une éventuelle Banque d'infrastructure sociale (BIS).

Actuellement, le projet gouvernemental prévoit investir des milliards, des dizaines de milliards, « 21,9 milliards de nouveaux investissements sur 11 ans », sans utiliser le moyen d'une « banque d'infrastructure ». Qu'est-ce qu'une BIS apporterait de plus ? La possibilité de mobiliser des fonds privés et ceux de l'épargne collective (fonds de travailleurs, fonds de pension) de manière concertée autour de projets d'envergure visant un développement social intégré. Ne plus voir l'investissement public dans le domaine social comme venant réparer les pots cassés par le développement privé mais comme un levier pour impulser, avec les ressources collectives, communautaires et philanthropiques des investissements responsables orientés vers la Transition écologique et sociale.

Les fondations subventionnaires canadiennes ont l'obligation de donner, chaque année, à des organisations charitables 3,5% de leur capital. Le reste, soit 96,5% des 46,2 G\$ qu'ils possèdent (Lévesque, 2017), est investi afin de générer des revenus (le 3,5%) qui seront distribués ou accumulés. Certaines fondations ont pris le virage de la responsabilité : Béati ou McConnell investissent leurs capitaux non seulement afin de produire des revenus, mais aussi afin d'avoir un impact social qui soit congruent avec la mission qu'ils poursuivent avec leur « 3,5% ». Une Banque d'infrastructure sociale pourrait faciliter, favoriser ce virage vers des investissements responsables de la part des fondations mais aussi de la part des fonds collectifs que sont les fonds de pension et fonds de travailleurs.

Plusieurs textes des présentations faites lors du colloque du 20-21 avril dernier sont maintenant disponibles sur le site de PhiLab. Voir aussi synthèse des enjeux par Nancy Neamtan: Quel rôle pour la philanthropie dans la transition sociale et écologique, sur le site TIESSS.

Partager :



10 MAI 2017

de la charité à la solidarité

C'est le chemin que je voulais parcourir, en passant d'un parvis d'église à l'autre sur cette rue Adam – dans le cadre des Promenades Jane Jacobs – où plusieurs lieux de culte ont été transformés en centres communautaires. Cliquez le lien ci-haut pour voir le détail du parcours de 3 km.



L'église Saint-Clément-de-Viauville, coin Viau et Adam

Il y a une filiation de la charité catholique traditionnelle vers le travail communautaire, le travail social auprès des démunis, des poqués de la société. La générosité et l'entraide, basées auparavant sur le sentiment d'appartenance à la même communauté religieuse et locale, générosité et entraide qui trouvaient à s'exprimer à travers des occasions et activités organisées par la paroisse ou une de ses nombreuses organisations de bienfaisance, ont migré, se sont transformées. L'ampleur des crises et l'enrichissement collectif de l'après-guerre ont amené l'établissement de programmes publics d'assurance et de soutien à la formation et la réinsertion des déplacés ou expulsés du marché du travail. Une intervention étatique qui arrivait à point nommé pour remplacer la ferveur chancelante de la charité catholique. Mais l'invention, sur le terrain, des modèles d'assistance et d'intervention profiteront de l'expertise et de l'engagement de plusieurs religieuses et religieux. Ils et elles ont été souvent des pionnières au coeur de plusieurs initiatives communautaires qui ont remplacé ou succédé aux anciennes

soupes populaires et paniers de Noël.

Naturellement ces initiatives communautaires n'ont pas que remplacé la bienfaisance catholique, elles ont été portées et soutenues par des acteurs et des valeurs qui n'étaient pas que catholiques : démocratie, création, expression, liberté, autonomie, dignité, justice... Des valeurs portées par de nouvelles générations, croisées comme fers aux précédentes. Puis alliées entre elles contre la bêtise, la discrimination, le chauvinisme, l'égoïsme ou la bureaucratie...

Finalement je ne suis pas sûr que nous soyons passé de la charité à la solidarité. Il y a plutôt eu ajout, de solidarité à la charité, et des ajouts aussi de formes nouvelles de l'une et l'autre. Ce qui n'a pas empêché les frictions, les tensions d'être grandes lorsqu'il s'est agi de disposer d'un patrimoine collectif historique. Quelles levées de fonds a-t-il fallu faire pour racheter ou remodeler les lieux de culte désertés de Saint-Mathias et Saint-Barnabé ! Jusqu'où les fonds recueillis par la collectivité aujourd'hui doivent-ils être versés pour racheter à la Fabrique et l'Église ce qui a déjà été payé par la collectivité d'hier ? — plutôt que versé pour la transformation et la préservation du patrimoine ? Ces questions n'ont pas été faciles à résoudre, mais elles l'ont été, à l'évidence dans ces deux cas. Reste celui de l'église Saint-Clément... et de beaucoup d'autres sans doute ailleurs !

Il ne faut pas réduire la valeur historique de ces églises à leurs pierres et vitraux.

L'importance de l'investissement qui sera consenti pour acquérir et intégrer une ancienne église dans un projet collectif rehausse la dimension financière du projet mais ancre aussi sa dimension historique. Ce poids financier, nécessaire au changement de vocation du patrimoine bâti, devrait soutenir la construction symbolique du projet. Si le Resto Pop s'est développé pendant 20 ans avant de prendre possession de l'église Saint-Mathias, le CAP a pris racine dès son origine dans les locaux et les entrailles de la paroisse Saint-Barnabé.

L'ancien pensionnat pour jeunes filles, dirigé par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM), est aujourd'hui devenu la Résidence Sainte-Émélie. Je découvre les archives de la congrégation de même que deux sites web consacrés à cette congrégation : snjm.org et snjm.qc.ca. Une bonne question posée par Soeur Janet

Walton, dans un billet intitulé Les vieilles sages et le Chapitre général : **Que pouvons-nous faire politiquement pour défier la domination du 1 %?**



Je redécouvre aussi ce vieux site des Maisons anciennes de Maisonneuve. (**Attention, le temps de réaction peut être long**). Le lien direct vers les maisons de la rue Adam est plus rapide (déplacez-vous en cliquant sur le bouton « suivant » pour aller vers les maisons plus à l'est de la rue Adam). Les deux premières se situant l'ouest de la rue Pie-IX (4020 et 4073 rue Adam) et les autres plus à l'est. Vingt des 23 maisons sont situées entre 4677 (près de Sicard) et 4934 rue Adam (près de Viau). Au delà des églises, c'est la petite histoire de plusieurs belles demeures construites sur cette rue qu'on retrouve sur ce site.

Mais je termine ce billet en ayant l'impression de n'avoir qu'effleuré le sujet en titre... J'y reviendrai certainement d'autant que je viens de mettre la main sur ce dernier tome, tant attendu, de la série L'avènement de la démocratie de Marcel Gauchet, intitulé Le nouveau Monde : « Nous vivons la phase ultime de la « sortie de religion », la religion ne se résumant pas à la foi personnelle, comme nous la concevons aujourd'hui mais formant le principe organisateur des sociétés d'avant la nôtre. » Et aussi, pour donner du corps à cette réflexion sur l'héritage laissé par l'action des communautés et personnes religieuses au coeur de plusieurs organisations communautaires, quelques titres pertinents trouvés à la Librairie Paulines : Et jamais l'huile ne tarit, de Gregory Baum; Entre Concile et révolution tranquille, l'histoire centenaire des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie racontée par Dominique Laperle; et puis L'aventure fraternelle des Capucins à Hull, de 1967 à 2014.

Partager :



philanthropie et changement social – 1

Un colloque était organisé par le PhiLab (Laboratoire montréalais sur la philanthropie canadienne), les 20 et 21 avril dernier sur le thème Crises socioéconomique et environnementale : rôles et responsabilités des fondations subventionnaires, de la réflexion à l'action... (programme en PDF)

Plus d'une centaine de personnes ont participé aux ateliers et plénières des deux jours.

Un thème plutôt costaud qui interpellait à la fois les fondations mais aussi les partenaires (communautaires, étatiques, privés, universitaires) avec qui ces fondations sont appelées à définir leurs stratégies et moyens d'action.

Je ne tenterai pas de résumer les 13 conférences(*) qui ont ouvert le colloque, préparé aux ateliers ou conclu l'évènement. Seulement quelques mots, autour de certaines questions posées (ou non) par quelques uns des conférenciers.

LA PLACE (OU L'ABSENCE) DU POLITIQUE, DE L'ÉTAT

Même si la ministre du Revenu du Canada, madame **Diane Leboutillier**, a ouvert la conférence et qu'elle est même restée pour la plus grande partie du colloque, cela n'a pas tout à fait comblé le vide (ou le peu de présence) des autres paliers de gouvernement. Le ministère de la santé, qui a depuis longtemps développé des alliances et programmes conjoints avec des fondations, aurait été pertinent avec une réflexion sur les leçons qu'il en tire. Mais peut-être le thème « crises socioéconomique et environnementale » n'était pas assez « santé » pour notre médecin de ministre.

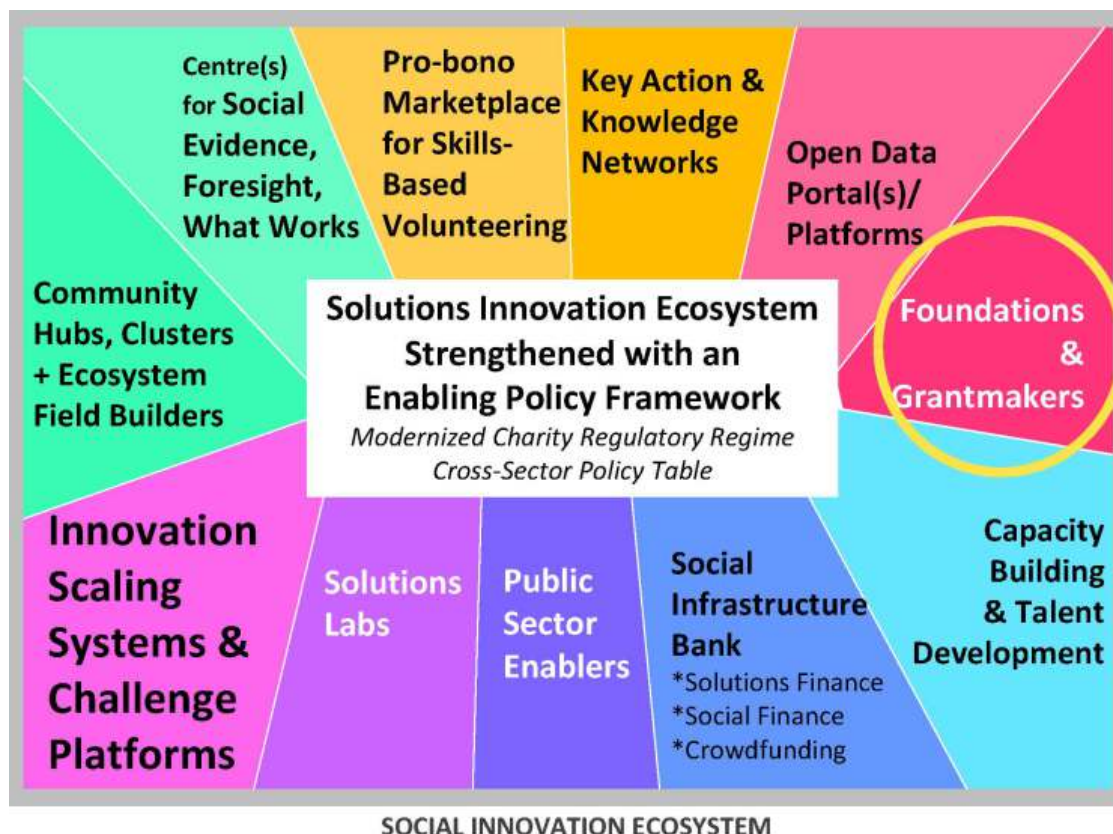
Je n'ai pas épluché la liste des inscriptions mais je n'ai pas vu beaucoup de gens de la santé publique, qui gèrent (avec des représentants de la Ville, parfois) pourtant d'importants programmes de subvention conjointement avec de grandes fondations.

La ministre Leboutillier nous informait, pour sa part, que plus de 20 000 personnes ont participé à la consultation lancée l'automne dernier par son ministère sur les activités

politiques des organismes de bienfaisance. Le rapport synthèse devrait être bientôt rendu public.

La conférence suivante était donnée par monsieur **Tim Draimin**, directeur du SIG, Social innovation generation. Elle avait pour titre : Foundations' Emerging Roles Tackling Grand Challenges (pdf). Décrivant l'évolution du rôle et de l'agir des fondations qui sont aujourd'hui moins discrètes, et ont une approche, une philosophie plutôt basées sur l'investissement que la levée de fonds. Elles ont développé des collaborations hybrides, reliant les silos. Ces collaborations sont passées du mode transactionnel au transformationnel. On voit venir le « *collective impact 3.0* », où l'on construit un mouvement plutôt que de simplement gérer des organisations; où l'on partage des aspirations et non seulement ses agenda; où l'on fait des apprentissages stratégiques et non seulement partager des règles et des données; où les collaborations visent aussi le changement et non seulement le renforcement mutuel. L'innovation sociale doit être vue comme un projet de société s'inscrivant dans une vision écosystémique (Mondragon).

Une planche résume l'écosystème de l'innovation sociale, selon M. Draimin.



M. Draimin termine sur un programme visant la transformation des stratégies et des objectifs des fondations en 5 points :

- Pour le personnel des fondations : passage de la gestion des subventions à l'établissement de relations profondes aptes à soutenir des écosystèmes de solutions des Grands défis du Canada
- Les fondations développent les capacités trans-sectorielles en partageant outils et approches avec les acteurs du privé/secteur public/société civile afin d'accroître la capacité de tous à travailler ensemble
- Les fondations identifient les trous et manques dans l'écosystème de l'innovation et se font catalyseurs de nouvelles infrastructures sociales pouvant combler ces manques
- Les fondations deviennent promoteurs d'un agenda canadien de l'innovation s'attachant à résoudre les inégalités sociales et le changement climatique
- Les fondations deviennent pro-actives dans la promotion d'un nouveau régime de régulation des organisations charitables qui sache libérer les capacités innovatrices des fondations et de leurs partenaires.

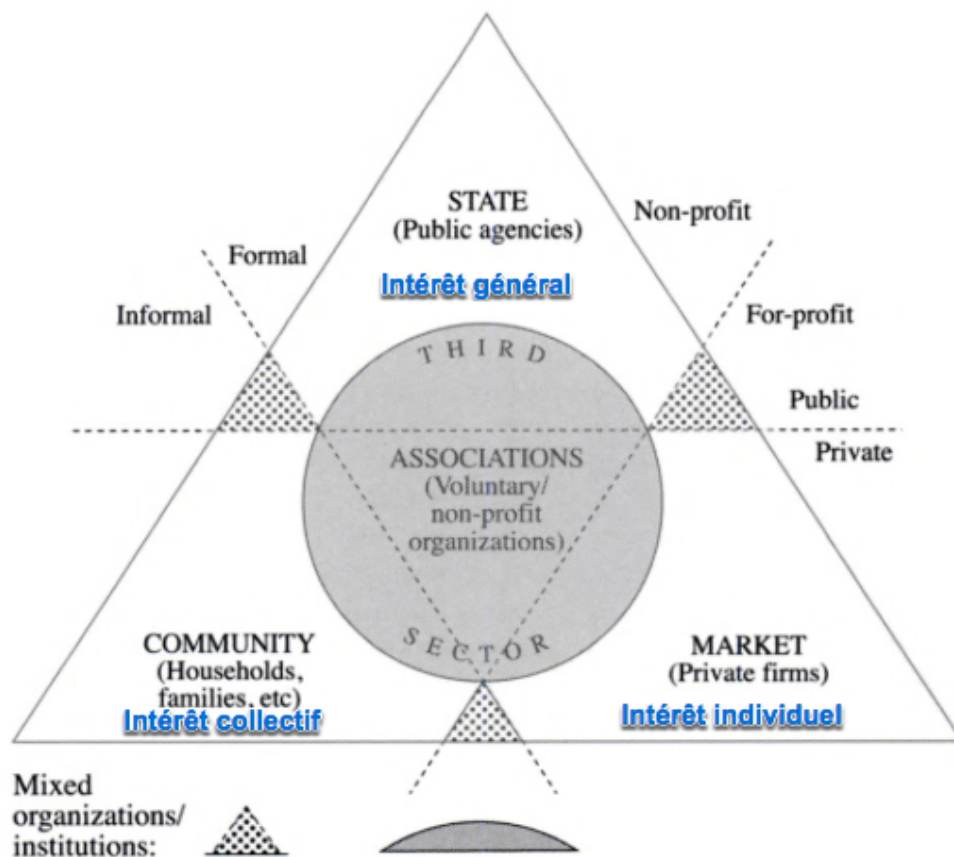
« ...Canada's current systems, structures, policies and legislation could be viewed as risk-averse, outdated and constraining, limiting opportunities for innovation, experimentation, revenue generation and cross-sector collaboration. » Extrait de Charting a Path Forward Strengthening and Enabling the Charitable Sector in Canada.

Le troisième conférencier lors de cette plénière d'ouverture était **Benoît Lévesque**, professeur de sociologie émérite de l'UQAM, qui nous propose une communication (pdf) en trois points :

- La transition sociale et écologique (TSÉ) ouvre un espace d'innovation et de transformation des besoins de base
 - La philanthropie est doublement interpellée par cette transition
 - Comment institutionnaliser (pérenniser) les innovations utiles à la TSÉ ?
1. La transition sociale et écologique vers un développement durable repose sur un nouveau paradigme, une nouvelle vision du monde qui s'est construite depuis le début

des années '70 (Halte à la croissance, rapport Bruntland) jusqu'à s'incarner dans des lois sur le développement durable. Des constats de plus en plus irréfutables imposent de transformer nos modes de production, de consommation et d'occupation du territoire. De nombreux passages s'imposent pour atteindre une économie qui soit soutenable : de l'énergie fossile aux énergies renouvelables; du gaspillage à un usage raisonné des ressources naturelles; besoins à repenser : alimentation, mobilité, logement... Une transition qui a un caractère d'urgence pour contrer l'irréversible. Une transition qui doit être sociale, et conduire à plus d'équité parce que les plus défavorisés sont plus durement touchés par la crise écologique; parce que la pauvreté réduit l'ouverture au changement, et que la grande richesse des uns accroît la pression sur l'environnement. Ce à quoi j'ajouterais, personnellement, qu'une plus grande équité favorise l'engagement du plus grand nombre dans cette transformation sociale nécessaire qui sera d'autant plus rapide et profonde qu'elle sera volontaire. Ces transformations sociales élargissent le champ des activités de bienfaisance et imposent un repositionnement de la philanthropie.

2. Malgré leur faible poids économique (elles fournissent 5% des revenus de l'ensemble des oeuvres de bienfaisance) les fondations ont un impact élevé. Notamment grâce à leur grande flexibilité dans l'utilisation de leurs fonds, et leur capacité d'innovation et de réflexivité et de recherche. Aussi grâce à leur réseautage, leur liens politiques et d'affaires. Les fondations sont doublement interpellées par la TSÉ. D'abord en tant qu'entreprises socialement responsables qui doivent se doter de politiques environnementales internes et accepter les modes de transparence, de reddition de compte et d'audit impliqués par cette responsabilité sociale. Mais aussi comme bailleurs de fonds, en tant qu'investisseurs responsables, les fondations devront redéfinir leurs alliances et activités, accompagner et soutenir les organisations et programmes dans lesquelles elles investissent...
3. Les innovations sociales nécessaires à la TSÉ devront être stabilisées, institutionnalisées. Des acteurs multiples, à l'échelle individuelle et organisationnelle devront agir en réseau et combiner diverses logiques institutionnelles. Le triangle suivant met en lumière les différents types d'organisations (publiques, privées, formelles, informelles, à but lucratif ou non) et les organisations mixtes qui peuvent agir à la frontière de deux secteurs. La place particulière du tiers-secteur reliant ou participant des trois types fondamentaux (État, marché et communautaire).



p. 17, The Third Sector in Europe

M. Lévesque termine son intervention en invitant les fondations à soutenir les innovations et leur institutionnalisation : comprendre ce qu'est la TSÉ au regard de sa mission; favoriser la constitution de niches d'innovation radicales et d'incubateurs; comprendre le rôle indispensable de l'État dans la TSÉ dans sa capacité à définir l'intérêt général et le bien commun avec l'aide de la société civile; devenir des acteurs réseau dans l'écosystème; contribuer à l'ajustement d'un nouveau cadre juridique et de nouvelles modalités de financement vers un nouvel âge de la philanthropie.

En conclusion du pannel, M. Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon, y allait de quelques commentaires inspirés par les conférences. Il y a urgence de travailler ensemble à la solution des crises. Tous les besoins de base doivent être revus. Il faut redéfinir l'action de chacun, les contours étant devenus plus flous entre l'État, le marché et la société civile. Mais le travail collaboratif et collectif est peu encouragé. En perspective : Il faut rester à l'écoute du terrain, organiser une réflexion systémique. Les fondations n'ont pas les clefs, elle ne peuvent être que des facilitateurs, des catalyseurs. Il terminait en soulignant le message contradictoire que reçoivent les fondations : « Prenez des risques, innovez » mais lorsqu'on en prend, on

nous questionne : « Quelle est votre légitimité pour ainsi orienter l'action ? »

La première question posée par une participante en ouverture de la discussion « Et les 96,5 % des fonds que gèrent les fondations sont-ils investis de manière responsable, conséquente aux principes et intentions soulevés par la TSÉ ? » Il faut se rappeler que la loi canadienne sur les fondations fait une obligation à celles-ci de distribuer sous forme de dons et subventions à des organisations de bienfaisance un minimum de 3,5% de leurs avoirs. Ainsi une fondation qui est dotée d'un capital de 500 millions devra distribuer annuellement au minimum 17,5 millions \$. Et cette question m'a semblé cardinale, à poser à l'ensemble des acteurs présents.

J'y reviendrai dans un prochain billet.

(*) Plusieurs textes des conférences sont disponibles [sur le site de PhiLab](#). Voir aussi synthèse des enjeux par Nancy Neamtan: [Quel rôle pour la philanthropie dans la transition sociale et écologique](#), sur le site TIESSS.

Partager :



28 AVRIL 2017

la promenade du 6 mai



Les choses se précisent et plusieurs personnes se sont déjà inscrites à notre promenade Jane Jacobs du 6 mai sur la rue Adam. Des messages ont été envoyés aux différentes organisations et paroisses installées le long de cette rue dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Déjà la paroisse St-Nom-de-Jésus offre d'ouvrir ses portes pour que nous puissions y jeter un coup d'oeil en passant.

Qu'est-ce qu'une Promenade Jane Jacobs ? Une façon de faire valoir et mieux connaître le riche patrimoine architectural de Montréal, une façon de partager son savoir : il s'agit de conversations entre voisins et citoyens et non d'un cours donné par un spécialiste. Une façon de célébrer le printemps en marchant sa ville, pour en découvrir un nouveau coin, ou revoir des lieux remplis de souvenirs ou de promesses d'avenir...

J'ai été organisateur communautaire au CLSC Hochelaga-Maisonneuve de 1976 à 2012. Depuis 40 ans j'ai eu la chance de voir naître ou se transformer plusieurs des institutions et organisations qui sont logées le long de la rue Adam dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. J'ai répondu à l'invitation de 150 conversations en marche, en proposant cette promenade d'environ 2 Km.

Un parcours où se juxtaposent les œuvres et les installations du Dr Julien, celles de deux paroisses catholiques (Saint-Rédempteur et Saint-Nom-de-Jésus), et de nombreuses organisations communautaires dont plusieurs ont des racines plongées dans l'action de communautés religieuses (Carrefour familial Hochelaga, Resto Pop, CAP St-Barnabé). On soulignera au passage le presbytère qui fut le siège social du CLSC pendant 30 ans avant d'être converti en la Maison des aînés Hochelaga-Maisonneuve en 2003. Une mission d'habitation à but non lucratif avec services que la Maison souhaite poursuivre avec un autre projet de conversion qui est toujours en discussion : la belle église St-Clément, sise au coin de Viau et Adam.

Coopératives et OBNL d'habitation, projets de la SHDM, de l'OMH, et projets privés de condominium ont participé à la réhabilitation du patrimoine industriel dont témoignent les ensembles entourant et incluant l'ancienne usine Viau, coin Ontario et Viau. Poursuivant sur la rue Viau jusqu'à l'emprise de l'ancienne voie ferrée récemment transformée en voie piétonne et cyclable, nous bifurquerons à l'ouest pour rejoindre le Marché Maisonneuve, non sans un coup de chapeau au Garage à musique, une autre organisation de la fondation du Dr Julien, logé dans un édifice de style Art Déco.

Pour vous inscrire : c'est gratuit mais le nombre de place est limité à 15.

Ici une affichette (format Word à imprimer) qui reprend les informations essentielles.

Durée de la promenade : une heure et demi.

Heure de départ : **10h00 au parc Hochelaga**, coin Lafontaine et Davidson (H1W 2W4)

Voir photos du parcours dans le billet précédent.

Partager :



14 AVRIL 2017

conversation en marchant sur la rue Adam

J'ai proposé une promenade parmi les dizaines qui se tiendront les 5-6-7 mai prochain dans le cadre des 150 conversations en marche, l'édition 2017 des Promenades de Jane Jacobs. La mienne se tiendra le 6 mai de 10:00 à midi. L'activité est gratuite mais il faut s'inscrire.

Nous suivrons la rue Adam, d'ouest en est de Davidson à Viau, où plusieurs églises, presbytères et Caisses populaires ont été transformés en centres communautaires ou servent à des organisations communautaires. Une promenade de 2,5 km sur la rue Adam qui se terminera, après avoir remonté la rue Viau et longé les nouveaux développements, au marché Maisonneuve, après avoir longé d'est en ouest l'ancienne voie ferrée maintenant aménagée pour piétons et cyclistes. [Cliquez sur l'image pour voir l'album de 59 photos]



Photos prises le long du parcours suivi le 6 mai prochain. Avec vous ? [Inscrivez-vous !](#)

Qui est Jane Jacobs ?

Partager :



29 MARS 2017

Huit principes de gestion des communs

Il me fallait écrire un article pour [Nous.blogue](#) (y sera publié le 5 avril). C'était (déjà !) mon tour d'y aller d'un couplet...



Et je suis pris (les deux bras jusqu'aux coudes) dans un processus particulier d'accompagnement d'un organisme local, lui-même aux prises avec des difficultés plutôt éloignées des débats théoriques. Pourtant j'ai trouvé appui dans la lecture de ce recueil **Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion**. Publié en 2011 sous la direction de *Klein et Champagne*, on y trouve de nombreuses descriptions de projets développés en, par différents milieux (urbains, ruraux, de banlieues), et aussi des essais de théorisation, de synthèse tirées de ces expériences toutes plus idiosyncrasiques les unes que les autres. Notamment la conclusion sous la plume de *Jean-Marc Fontan* et autres, intitulée **Conditions de réussite des initiatives locales**.

Ces conditions me parlent quand je regarde la situation d'un organisme plein de fougue et de créativité mises au service des plus pauvres et exclus de la communauté... mais qui doit, devra articuler son leadership individuel et organisationnel à celui de sa communauté, au leadership socioterritorial dans lequel il s'est développé historiquement. Ces trois niveaux de leadership se sont articulés pour favoriser l'émergence et la réussite des initiatives décrites dans le recueil cité.

De plus, ces initiatives ont su articuler différentes sources économiques (subventions publiques, économie sociale, bénévolat et dons) tout en apprenant collectivement à gérer les conflits (internes ou avec le milieu). Fontan parle et insiste sur l'importance de l'articulation aux pouvoirs (et programmes) publics et sur le caractère essentiel de l'économie sociale. Et sur la « construction d'une identité positive et d'un sentiment d'appartenance ». Si les frictions et tensions entre l'organisme local et les instances publiques font partie du nœud, l'économie sociale et le sentiment d'appartenance ne vont pas nécessairement résoudre ou trancher ce nœud. En fait, même si l'organisme

fait quotidiennement dans l'économie sociale par son articulation fine des contributions salariées et bénévoles, publiques et privées dans les produits et services déployés, notamment en matière de logement, j'ai eu l'impression que la direction hésitait à se placer, s'identifier au terme « économie sociale ». Un jour peut-être ferons-nous la généalogie de cette dissonance.

Et j'ai comme une certaine réticence quand on me parle du *sentiment d'appartenance* à développer chez les utilisateurs de l'aide « de dernier recours ». Peut-on appartenir à quelque chose qu'on souhaite quitter le plus vite possible ? Et si les clientèles ne souhaitent plus quitter, sortir de leur situation n'est-ce pas là la marque d'un échec dans la mission de l'organisme qui devrait aider les gens à sortir de la pauvreté ? Mais les choses ne sont pas si simples. On ne sort pas de la pauvreté comme on sort du métro. Il y a des gens pris dans des trappes, des cercles vicieux, des maladies... Il y a la culture de la pauvreté, les familles pauvres de mère en filles, de père en fils...

Le fil peut être coupant entre la pauvreté à long terme et celle, temporaire et conjoncturelle, dont on sort. Ceux qui s'en sortent peuvent en vouloir aux autres, vouloir se distinguer et accuser les autres de ne pas faire autant d'efforts que soi... Ceux qui ont connu la pauvreté ou l'ont côtoyée de près, ceux qui ont vécu, quoi, assez longtemps pour savoir que les choses ne sont pas noires et blanches, mais aussi que le noir et le blanc existent, ceux-là soutiennent l'effort collectif pour soulager la pauvreté.

Il y a une collectivité vivante autour de cette organisation. Une collectivité généreuse, industrieuse même, pour ce que j'ai pu en observer. Une collectivité où les tensions et interactions ne passent pas toujours par la délibération civilisée, où les actions ont plus de poids que les paroles, où le poids de la justice se mesure en kilos et en accès concret. Comme le disait Fontan dans sa conclusion, la gestion des conflits fait partie des apprentissages collectifs essentiels. Conflits internes et conflits entre partenaires qui sont aussi parfois des concurrents. Il faut renforcer – établir – le consensus autour du problème que la collectivité territoriale reconnaît être au cœur de la mission de l'organisation. Établir le consensus sur la manière d'agir, les stratégies de développement et les innovations portées par l'organisation. Sur la base de ce consensus, clarifier les partenariats locaux et sectoriels.

Cette question de la **gestion des conflits** comme élément critique ou essentiel dans le

maintien d'une collectivité résiliente a été développée par **Elinor Ostrom** comme un (plusieurs) de ses 8 principes clés (*eight key design principles for successful commons*). Dans un article de septembre dernier j'utilisais la traduction proposée par Hervé Le Crozier (2012) de ces 8 principes :

- des groupes aux frontières définies ;
- des règles régissant l'usage des biens collectifs qui répondent aux spécificités et besoins locaux ;
- la capacité des individus concernés à les modifier ;
- le respect de ces règles par les autorités extérieures ;
- le contrôle du respect des règles par la communauté qui dispose d'un système de sanctions graduées ;
- l'accès à des mécanismes de résolution des conflits peu coûteux ;
- la résolution des conflits et activités de gouvernance organisées en strates différentes et imbriquées.

Règles, règles, frontières, conflits, sanctions... cela semble plutôt punitif et prescriptif comme orientation ! Mais ce sont des leçons tirées par Ostrom de *modes de gestion des commons* qui ont traversé les âges. Ces **commons**, qui sont parfois limités, identifiés par les commentateurs (ou traducteurs) aux seules ressources naturelles partagées(1), correspondent d'abord à la manière plutôt que la matière. Il s'agit moins d'un bien commun que d'une façon de Faire en commun. Un verbe (*commoning*) plutôt qu'un nom (*commons*) .

It is less a noun than a verb because it is primarily about the social practices of commoning—acts of mutual support, conflict, negotiation, communication and experimentation that are needed to create systems to manage shared resources. [Commoning as a Transformative Social Paradigm]

On pourrait traduire ce *commoning* par communage, tiré de communagir !

Mais peut-on vraiment appliquer ces 8 principes de développement à une organisation locale, ses clients et partenaires, son territoire ? Si les commons traditionnels étaient des lieux de pêche ou des réserves aquifères gérées collectivement par les agriculteurs

ou pêcheurs utilisateurs, pourquoi pas les ressources de charité publique et privée mises à disposition des personnes dans le besoin d'un territoire ?

Cet article intitulé Patterns of Commoning: Eight Design Principles for Successful Commons, reprend les 8 principes en les développant minimalement : une phrase par principe. Cela les rend un peu plus clair mais reste encore beaucoup centré sur la **gestion de biens** mis en commun (l'acronyme CPR signifiant common-pool resource). Alors que plusieurs promoteurs de la « révolution des commons » mettent l'accent sur l'application des principes de gestion des commun à des ressources intangibles ou inappropriables (internet, espace public, savoirs). Dans cet autre article, aussi tiré de la série Patterns of commoning, on reprend les 8 principes mais à partir du point de vue du *commoner*, celui qui gère, produit, défend, négocie au quotidien le maintien de ces commons : Patterns of Commoning: Eight Points of Orientation for Commoning. La traduction française proposée à la fin de l'article pêche par une qualité déficiente et une tendance (encore) à réduire les *commons* aux biens communs. Et l'article original, par David Bollier, date du mois d'août 2012.



Depuis ce temps, David Bollier a publié Think like a commoner, traduit en français : La renaissance des commons (2014) . Et Patterns of commoning (2015). Et tout récemment, le compte-rendu d'un atelier tenu en 2016, rendu public en mars 2017 : Re-imagining Value: Insights from the Care Economy, Commons, Cyberspace and Nature.

Appliquer cette approche des « commons » où les utilisateurs d'une ressource ont leur mot à dire sur les critères d'accès, les règles d'utilisation, les mécanismes de contrôle... Une ressource qui est loin d'être « naturelle » mais qui peut être spoliée, polluée, ou protégée, développée... Une ressource qui a bénéficié d'un appui important des pouvoirs publics, et de donateurs privés. Qui doit assurer son maintien, la résilience de son fonctionnement, comme la poursuite de l'apport des sources extérieures,

publiques ou privées.

Là où la communauté des utilisateurs peut être faible en matière de capacités délibératives, où le leadership individuel ou organisationnel peuvent parfois manquer de tact ou d'expérience... le leadership territorial et la supervision collaborative des instances publiques locales pourraient favoriser l'apprentissage collectif en soutenant des démarches réflexives et de résolution de conflits. L'intégration de ces apprentissages et des consensus renouvelés sur les objectifs pourraient se traduire par une gouvernance locale améliorée, reflétant mieux le système d'action local mobilisé.

(1) l'éditeur français a traduit le texte fondateur de Ostrom, dont le titre original était *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action (Political Economy of Institutions and Decisions)* par *La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*

Partager :



4



18 MARS 2017

Go Nomades Go !



En finale canadienne du basketball collégial, les Nomades du Collège Montmorency affronteront les Bruins de Sheridan College à 19:00 ce soir (20:00 heures à Charlottetown, PEI).



A voir en direct

en suivant ce lien :

<https://player.communitylive.ca/player/GetEvent/3644#>

Et pourquoi pas ?

Entraîneur de l'année



Marc-Olivier Beauchamp, Nomades de Montmorency

L'entraîneur de l'année (selon l'Association canadienne du sport collégial) pourrait bien mener son équipe au championnat canadien !

<Ajout 2017.03.19> « Les **Nomades** du Collège Montmorency ont remporté la **médaille d'or au championnat canadien de basketball de l'ACSC**. Les Nomades ont gagnés le titre grâce à une victoire de 68-64 aux dépens des Sheridan Bruins. » Association canadienne du sport collégial </>

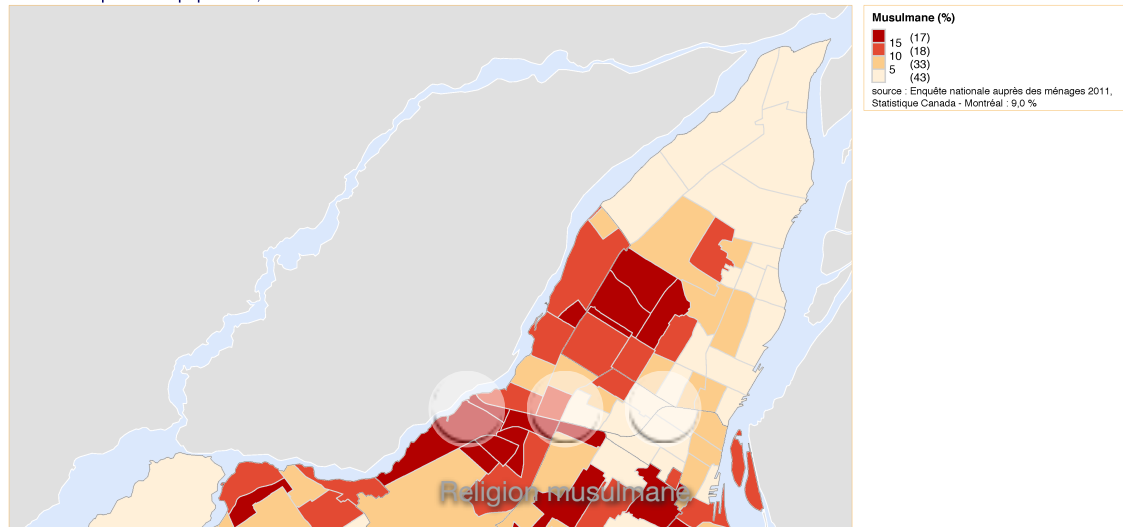
Partager :



15 MARS 2017

données cartographiées

Les données du recensement 2011 et certaines données sanitaires sont accessibles, cartographiées par l'Espace montréalais d'information sur la santé. Je reproduis ici certaines cartes illustrant la prévalence de problèmes de santé (hypertension, diabète) et d'autres montrant la répartition géographique des religions (selon le recensement 2011).



ATTENTION : pour consulter [l'Atlas](#) (duquel sont tirées les cartes ci-haut) ou encore les [statistiques interactives](#) (des sections accessibles en cliquant « Outils » en haut à droite de la page d'accueil), il vous faudra avoir un navigateur compatible avec Flash (sous OS X, Firefox fait l'affaire).

Les tableaux interactifs donnent accès à des données sur [les services donnés dans les CLSC](#) (les plus récentes : 2016-2017) ou encore les [statistiques d'hospitalisation](#) (les plus récentes : 2014-2015). Ces données sont disponibles pour plusieurs années antérieures. Cependant il semble que les données tirées de iCLSC ne soient plus disponibles, malheureusement, par territoires de CLSC mais seulement par CSSS. Alors que les données d'hospitalisation permettent encore de distinguer les territoires de CLSC d'où viennent les usagers.

Partager :



15 MARS 2017

logement et santé



Le rapport du directeur de santé publique de Montréal de 2015 portait sur le logement : Pour des logements salubres et abordables (pdf – 106 pages). Ce premier rapport sur le logement et la santé se concentre sur deux dimensions qui préoccupent particulièrement les instances de santé publique montréalaises, à savoir: la salubrité et l'abordabilité.

La ville de Montréal publiait récemment Un logement sain, Mesures préventives pour contrôler l'humidité et éviter la prolifération des moisissures (pdf – 7 pages).



En 2015 la ville publiait aussi Répartition des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal (pdf – 9 pages), avec cartes et tableaux présentant (données de décembre 2014) les logements en HLM, OBNL, coopératives, par villes et par « quartiers de planification ». J'y découvre qu'il y a plus de logements administrés par des coopératives que par des OBNL dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (1988 VS 1358) alors que dans Rosemont-Petite-Patrie, c'est l'inverse : 1619 logements gérés par des OBNL VS 1159 logements gérés par des coopératives. À l'échelle de la Ville de Montréal, les OBNL gèrent 15 623 logements et les coopératives, 13 367. Dans le reste de l'agglomération on retrouve 963 logements administrés par des OBNL et 371 logements coopératifs.

29 JANVIER 2017

élitisme et individualisme

Éléments de réflexion suite aux billets [sur Chantal Mouffe](#) et sur [le populisme](#).

Est-ce qu'ils faut sauver « les élites », ces minorités qui sont souvent prises à partie par les populismes ? Mais on en a besoin des élites, et des administrateurs en général, pour gérer le système industriel et technique mondial.

La particularité du système actuel est de permettre à chacun d'avoir son petit monde, à chaque sous-culture de se développer plus ou moins librement. Chaque sous-culture... grunge, new wave, techno, rock... écolos, féministes, localisées... chacun son monde avec ses icones, ses chanteurs, ses artistes. Est-ce que « construire un peuple » ça veut dire uniformiser la culture, les icônes ? C'est sûr que ce serait plus facile de danser tous sur la même chanson...

Mais la culture dominante, celle de Hollywood avec ses figures mythiques, cette culture des grands moyens et mass media ne s'est-elle pas nourrie ou approvisionnée à même cette myriade des sous-cultures régionales, de cohortes et de genres différents ?

L'ANTI-ÉLITISME, LE POPULISME...

Qui aurait cru que la télé-réalité allait conduire à l'élection du prochain président américain ? La chance à tout le monde, sur une petite scène bien circonscrite...

Un rejeton du « cinéma vérité » que cette télé-réalité ? Mais sans le respect que le premier avait pour la réalité des gens ordinaires. Car dans le cas de la télé dite réalité, on prend bien soin de tourner dans des environnements artificiels et aseptisés.

Est-ce que l'individualisme qui permet à chacun d'avoir son petit monde, sa petite

« playlist » personnelle, ne constitue pas une facette de l'élitisme ? Comme si chacun devenait une élite ? Non, pour être élite, il faut une masse, un groupe au dessus duquel s'élever, non ?

Mais si l'individualisme ne conduit pas à l'élitisme, ça peut certainement être un empêchement à la construction de l'unité du peuple. Qui dit peuple, dit intérêts collectifs, définis **contre** les grands, les exploiters, l'aristocratie, les parasites. Qui dit individualisme, dit petite-bourgeoisie qui ne veut surtout pas se laisser amalgamer avec le peuple. Qui veut se distinguer... En ce sens on s'approche de l'élitisme. À défaut de s'élever d'un groupe particulier, d'un secteur technique ou artistique, le petit-bourgeois s'élève au dessus du peuple. Et à moins qu'il ne trouve sa place dans une conception assez libérale-démocratique du peuple, il sera plutôt enclin (le petit-bourgeois) à se mettre du côté de l'élite bourgeoise.

Construire une hégémonie, une nouvelle logique, nouvelle culture qui imprègne les manières et les valeurs. Les valeurs dominantes depuis deux siècles, sont celles du capital qui réussit à tirer son profit de la liberté, des manières de faire. On a exporté la pauvreté crasse ailleurs – et en la présentant comme étant une amélioration sur les situations antérieures. Vous n'aurez plus la famine assurée tous les trois ans, mais seulement un risque de famine sur dix ans, à condition de vendre votre sous-sol, vos terres et votre culture.



D'après Chantal Mouffe, est-ce l'un ou l'autre : une position irrationnelle ou un faux semblant rationnel ? Certaines coalitions politiques sont-elles plus juste, plus

stratégique ? Et en ce sens articulent rationalité limitée (comme toujours) et attachement, engagement politique-émotif ?

À propos du populisme : voir

- Thomas Piketty, Vive le populisme (janvier 2017)
- Populisme, un objet politique non identifié ? (article paru en 2015)
- Pierre Rosanvallon (conférence de 2011) – Penser le populisme
- Nouveau voleur dans la maison vide, par G. Sorman
- Pour un populisme numérique (de gauche), par Evgeny Morozov

-*-*_-*_-*_-

La reconnaissance des espaces locaux de quartiers se pose-t-elle sur le même plan que la dissolution des espaces régionaux ? La capacité de ces forums d'articuler la parole d'acteurs inhabituels, des rencontres improbables : petite population et grands partenaires institutionnels... Des rencontres plus fréquentes dans les espaces régionaux que les quartiers ? Y-a-t-il là des leçons importantes ou si certains n'y voient que des « sparages » dont on peut se défaire, reportant le plus possible sur le monde privé tous les problèmes qui ne peuvent être gérés par quelques grands programmes ...

Les micro-batailles qui se mènent en marge des espaces publics plus normés ou institutionnalisés : des conciliabules (Michel Roy).

Partager :



27 JANVIER 2017

un lien vert à protéger

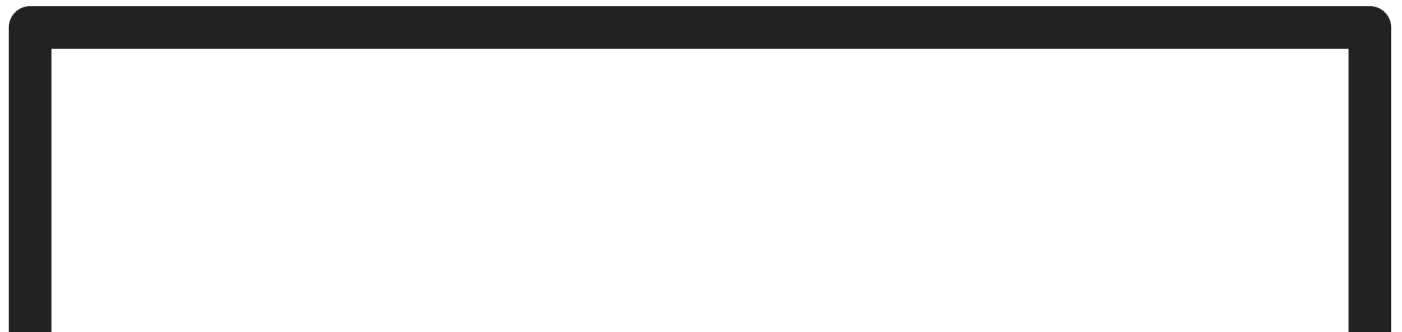
En marge de la consultation sur le développement d'une Cité Logistique dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve...

L'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a protégé et mis en valeur l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui traverse le cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve contribuant ainsi à maintenir et améliorer de ces rares espaces qui ne sont pas soumis à la domination de l'automobile. Une voie « verte » promouvant les déplacements actifs.

Les aménagements de part et d'autre de la Place Valois ont été suivis par la réfection, au cours des dernières années, des tronçons allant du Marché Maisonneuve (rue Bennett) jusqu'à la rue Viau.

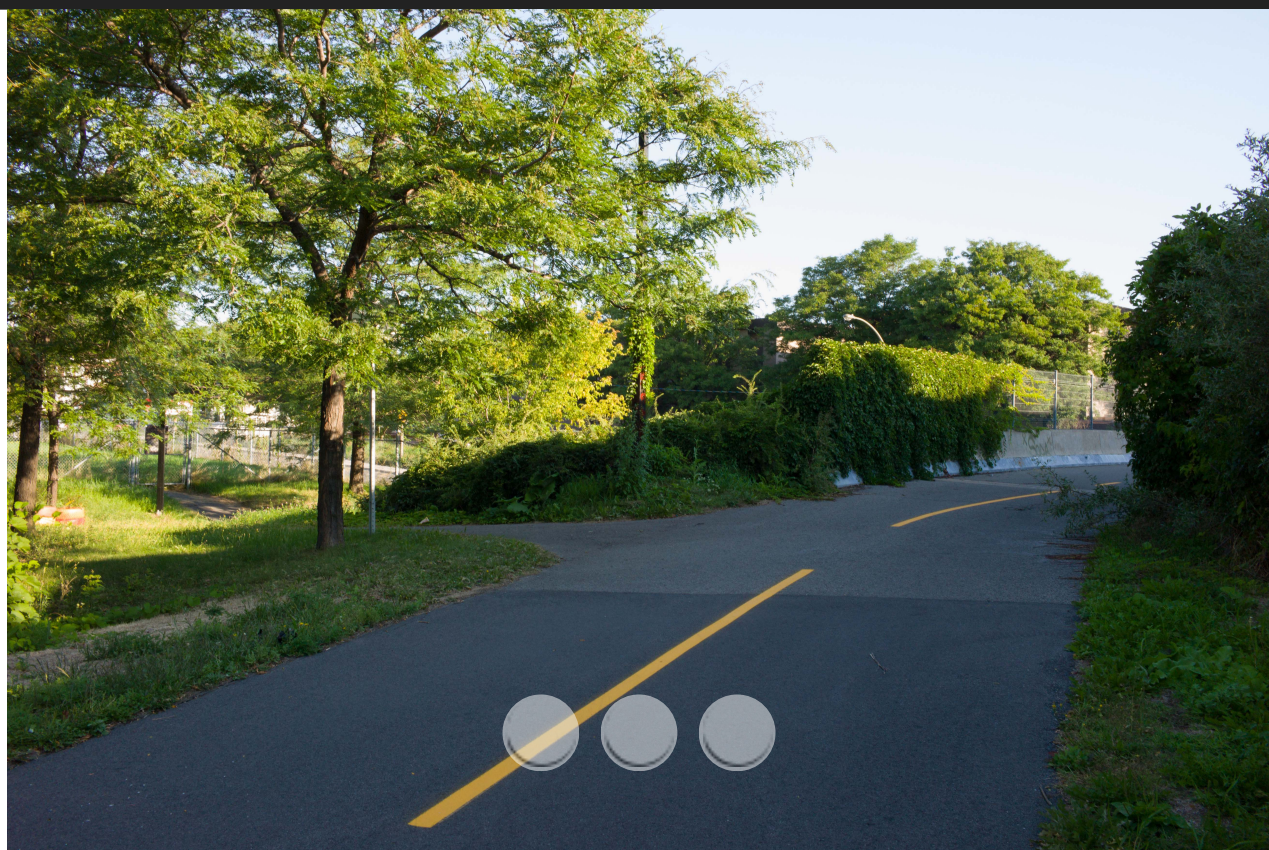


Ce chemin piétonnier et cyclable pourrait, devrait se poursuivre vers l'est en suivant l'actuelle voie ferrée jusqu'à rejoindre, moins de 1 kilomètre plus loin,





la piste cyclable en site propre qui longe le côté nord de la rue Souigny jusqu'à la rue Honoré-Beaugrand.

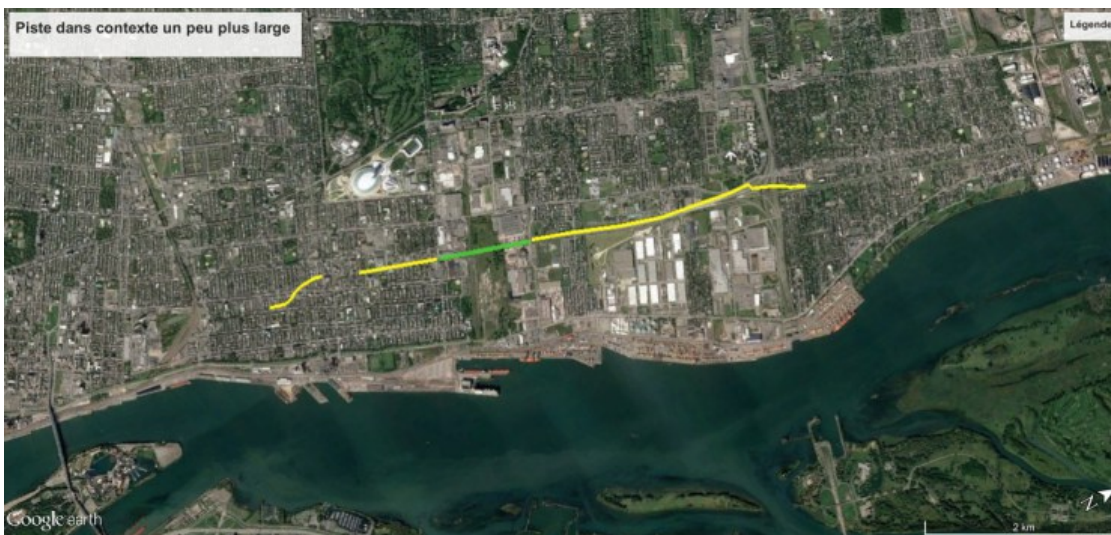


La partie ouest de ce tracé fait l'objet d'un projet d'aménagement (le Lien vert) proposé dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) Hochelaga qui

souhaiterait prolonger l'actuelle Promenade Luc Larivée qui, partant de la Place Valois vers l'ouest, s'arrête actuellement à la rue Joliette.



Relier les tronçons Mercier et Hochelaga-Maisonneuve donnerait déjà une plus grande utilité à cette voie piétonne et cycliste. Mais si on resitue le projet de la cité Logistique dans son environnement en s'élevant juste un peu on peut voir que cette voie pourrait, éventuellement, conduire jusqu'au parc national des îles de Boucherville.



Une perspective qui déborde le cadre de l'actuelle consultation sur la Cité Logistique mais qui resitue l'importance de protéger et d'aménager la continuité dans cette trame verte qui pourrait s'intégrer elle-même dans une accessibilité plus grande et active au fleuve et à cette aire exceptionnelle de loisirs actifs (canot, cyclisme, randonnée, ski, golf).

Partager :



18 JANVIER 2017

nous définir contre « eux »

Chantal Mouffe critique la « démocratie délibérative » (en référence à Habermas) comme masquant la dimension conflictuelle du politique et la dénonce comme porteuse d'une illusion consensuelle (L'illusion du consensus) qui sert d'abord les intérêts néo-libéraux : comme si tous les intérêts pouvaient être servis par une approche pluraliste inclusive et les conflits résolus par la seule délibération rationnelle. Pourtant « les questions proprement politiques impliquent toujours des décisions qui exigent de faire un choix entre des alternatives qui sont indécidables d'un point de vue strictement rationnel » (Politique et agonisme, Chantal Mouffe, 2010). Autrement dit il faut choisir son camp, et mener une lutte pour en imposer les règles.

Sa référence à Gramsci et son concept d'hégémonie me semble bien adaptée à l'obligation de changement de paradigme devant laquelle nos sociétés se trouvent. Nous devons changer profondément nos manières et valeurs, alors que les forces populaires semblent plus que jamais divisées en un patchwork de luttes, réseaux et communautés intentionnelles. Chantal Mouffe insiste sur l'importance du conflit comme élément constitutif du politique, créateur d'un « nous » qui se définit contre un « eux », sans lequel il n'y a pas de démocratie véritable.

Le rationalisme performant du néolibéralisme s'accommode bien d'une approche inclusive de tous les acteurs sous le grand chapiteau d'un démocratisme libéral ou délibératif. Pourtant, il n'y aura pas de décision, d'action significative, suffisamment puissante pour changer le cours de choses sans l'identification d'adversaires, sans l'opposition entre des systèmes de valeurs, formant programmes ou plus, des projets hégémoniques et contre-hégémoniques.

Cette nouvelle culture hégémonique, la seule apte à transformer en profondeur les habitus et manières, institutions et marchés qui ont façonné jusqu'ici nos sociétés, sera le produit de moments instituants, de négociations historiques entre différentes portions, différents mouvements sociaux porteurs de valeurs particulières ou sectorielles ou régionales. Des valeurs jugées équivalentes ou complémentaires et valant pour cela d'être incluses au programme collectif.

Mais on ne passe pas d'une culture de la diversité et de l'éclatement, du repli identitaire, localiste ou xénophobe à un cosmopolitisme solidaire en prenant une décision à majorité, qu'elle soit simple ou absolue. Ce sont des *processus* qui permettront d'établir la confiance entre partenaires et parties. Une confiance qui devra aussi s'étendre aux adversaires s'ils acceptent, au delà des oppositions et conflits, de préserver les règles et un espace démocratique communs. Des processus portés, pratiqués par des collectivités, des organisations. Des fils réunis en faisceau qui seront tissés en toiles humaines ou tissus urbains pour former la culture d'une nouvelle société plus juste parce que plus durable et plus durable parce que plus juste.

Mouffe semble certaine qu'on peut aller très loin dans le cadre de la démocratie libérale, pourvu qu'on respecte, de part et d'autre, certaines règles de base. Mais justement, qu'arrive-t-il lorsque l'une des parties ne respecte pas ces principes fondamentaux?



La liberté guidant le peuple, par Eugène Delacroix. À défaut d'une illustration claire de la lutte pour l'hégémonie 😊

Comment résister à la tentation de la réplique? Parce qu'on aura pris le « chemin haut », celui des principes ? Mais celui qui n'a pas de principe ou plutôt peu de respect pour les autres, la démocratie... sous prétexte que « les autres » sont moins travaillant, moins performant que soi... Celui-là possède souvent plus de moyens, plus de richesse pour imposer le respect de ses propres intérêts, pour tirer avec profit son épingle du jeu. Ceux qui pratiquent l'évasion doivent être punis, car ils profitent d'un système sans en soutenir les coûts. En général les gens sont assez favorables à de telles règles.

Nous devons faire plus que changer de gouvernement, nous devons **changer de mode de vie**. Il y a urgence en la demeure. Il faut « sauver la maison commune » disait le pape François dans son encyclique Laudato Si. Les mots nous manquent pour dire cette urgence après l'ajout répété de nouveaux superlatifs à chaque rapport produit par les scientifiques du climat, entre autres. Il s'agit d'un changement radical et non pas incrémental.

[L]a révolution politique s'accomplit en fournissant à des groupes sociaux

dont les intérêts de classe diffèrent, voire divergent, des référents et une grammaire émancipateurs communs. (...) C'est la notion de « chaîne équivalentielle » qui constitue le pilier de cette théorie générale du politique : celle-ci permet de traduire un ensemble de demandes particulières éparses en une revendication politique universalisable aspirant au statut d'hégémonie » (Tirés de Vers une logique générale du politique: identités, subjectivations et émancipations chez Laclau, par Frederico Tarragoni.

--

Nous devons définir ce « nous » en décrétant une limite, une frontière entre nous et « eux », c'est ce que Laclau et Mouffe défendent, proposent comme la seule manière de définir un acteur collectif, un peuple. Mais comment ne pas tomber dans la vulgate populiste, qui séduit le peuple en feignant s'opposer aux élites ? Comme si ces milliardaires autour de Trump pouvaient faire parti du peuple ! Finalement c'est la lutte contre les « bureaucrates de Washington » qui réunit cette clique. Par bureaucratie ils entendent l'intervention publique, la responsabilité collective, dénoncée afin de laisser encore plus de place à la liberté pure du capital et l'irresponsabilité individuelle.

Partager :



6 JANVIER 2017

le passé et l'avenir du RQIIAC

Le **Regroupement des intervenantes et intervenants en action communautaire en centres intégrés de santé** (RQIIAC) rassemble, depuis 1988, une bonne majorité des organisateurs et organisatrices communautaires travaillant dans le réseau de la santé québécois. Ayant été moi-même organisateur dans un CLSC (puis un CSSS) pendant 36 ans, et ayant participé au développement de ce regroupement (premier président, responsable du bulletin de liaison pendant une dizaine d'années, puis du site web; j'administre encore la liste de discussion) je me permet cette réflexion au moment où le

regroupement se penche sur son avenir.



Si je devais résumer en termes simples la « mission centrale » du RQIIAC je dirais que son premier objectif est de permettre une formation continue grâce aux échanges entre professionnels de l'organisation communautaire et avec des enseignants, chercheurs et autres praticiens du domaine. Autrement dit, le RQIIAC est une « communauté de pratique ». C'est ce que je proposais dans un court texte écrit il y a 14 ans, utilisant le RQIIAC comme exemple pour définir ce qu'est **une communauté de pratique** : Communauté de pratique et gestion de savoirs.

Il y a 30 ans les CLSC étaient des acteurs complices du développement global des collectivités locales – ce qui impliquait, exigeait le déploiement de diverses stratégies d'organisation communautaire : action sociale, développement local et planning social, en collaboration avec les réseaux et acteurs des collectivités.

Cette intervention professionnelle aura contribué à la création de plusieurs ressources visant à répondre à des besoins de la communauté (garderie, services à domicile, centre jeunesse...) ou encore à en soutenir le développement (économique, social, culturel) grâce aux CDEC, CDC, Tables de quartier...

L'évolution du cadre institutionnel des CLSC vers les CIUSSS fut accompagnée par l'instauration de programmes d'intervention (santé publique, lutte à la pauvreté, persévérance scolaire) mobilisant une part de plus en plus grande des efforts d'organisation communautaire. Alors que les OC de CLSC pouvaient participer aux efforts de réflexion et de planification du développement des communautés locales, sans trop se préoccuper des silos ministériels, les OC des CIUSSS sont plus

susceptibles de travailler dans des cadres étroits, tout en étant rattachés à des structures plus distantes des collectivités locales. Il reste moins de liberté et d'occasions (de facilités) pour innover, pour inventer des solutions pour des problèmes complexes, multidimensionnels. En relation significative, étroite et complice avec les acteurs qui seront porteurs de ces innovations.

Le RQIIAC a été créé à l'époque des CLSC (fin des années '80), une époque où les pratiques d'OC étaient méconnues, isolées, même si créatives. Le RQIIAC se voulait d'abord un lieu d'échange sur des pratiques innovatrices, espace de discussion sur les enjeux stratégiques ou éthiques soulevés par ces pratiques. Un moment privilégié de formation continue et d'interaction avec les différents départements universitaires formateurs en organisation communautaire.

Les dernières décennies ont vu l'émergence d'autres cadres institutionnels (que les CLSC) s'appuyant sur des pratiques d'OC (CDC, OMH, villes, organisations philanthropiques) en même temps que les pratiques du réseau de la santé avaient tendance à se replier sur leur « champ spécifique » et des programmes de plus en plus normés. La qualité professionnelle et la formation continue en organisation communautaire devraient soutenir la mise en œuvre de toutes les stratégies d'OC utiles au développement des communautés.

Si les objectifs globaux, intersectionnels de développement des communautés n'appartiennent pas à un secteur ou un ministère particulier mais sont le plus souvent partagés et font l'objet de délibérations locales-régionales – il est important de favoriser l'interface et la discussion d'enjeux liés au développement des communautés tels qu'ils se déploient à la frontière de plusieurs réseaux, champs d'action ministériels ou institutionnels. Une telle approche ne peut que renforcer le rôle de passeur, d'homme-frontière que doit jouer l'OC pour qu'émergent les innovations sociales et développements communautaires.

L'irruption (potentielle) des municipalités dans le champ de l'organisation communautaire devrait être favorisée, encouragée, afin de formuler un cadre professionnel pour l'action sociale de ces nouveaux acteurs. Faire une place aux intervenants pionniers de ce secteur soutiendrait la concertation des acteurs sur le terrain. L'articulation des acteurs locaux autour de problématiques d'accompagnement

de populations fragilisées demeure un enjeu central de la conjoncture actuelle. Les espaces de concertation et délibération locaux ont été bousculés et sont en processus de reconstruction. Le RQIIAC peut contribuer à cette reconstruction.

La recomposition des espaces démocratiques et institutionnels locaux et régionaux ouvre une période d'innovation et de négociation aux frontières des réseaux et institutions (municipalités, santé, communautaire, éducation, économie sociale). Les enjeux des prochaines décennies ne seront pas que déterminés par les manœuvres néo-libérales à courte vue des gouvernements actuels mais aussi par des obligations sociétales et environnementales qui exigeront des transformations profondes de nos sociétés. Le RQIIAC saura-t-il relever les défis de cette période ?

Les pratiques professionnelles sont partiellement déterminées par le cadre institutionnel à partir duquel elles se déroulent mais elles débordent ce cadre dans la mesure où ce sont les intérêts et les besoins des communautés qui doivent aussi orienter ces pratiques. C'est un ensemble de valeurs, de principes et de savoir-faire, issus de la formation, des expériences passées et de l'interaction avec les clientèles et collectivités qui guident les professionnels. Les communautés et collectivités intentionnelles que les organisateurs accompagnent sont différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient il y a 30 ans.

Les relations du RQIIAC avec différentes écoles et départements universitaires devraient être aussi diversifiées que les pratiques actuelles et potentielles : développement économique local et communautaire, action sociale et politique, conception et critique de programmes sociaux. Si les intervenants et intervenantes sont pour la plupart bacheliers plusieurs d'entre eux et elles poursuivent des études de second cycle pour approfondir et développer leurs pratiques.

Questions d'organisation...

Tenir « à bout de bras » une organisation à l'échelle du Québec, avec des représentations régionales, qui vise un membership potentiel de quelques 400 personnes... il faut y croire ! Ayant été de ceux qui ont fondé cette association professionnelle, nous n'avons d'autre choix que de le faire bénévolement : pas question de demander à nos patrons si nous pouvions consacrer quelques heures (ou une journée) pour aller deviser avec d'autres OC. Mais assez vite nos « patrons » ont compris

qu'il était dans leur intérêt que les OC s'organisent et définissent mieux les axes et horizons d'une pratique difficile à saisir. La participation des différentes universités à la préparation des colloques biannuels a aussi favorisé la reconnaissance de ces rendez-vous comme des moments de formation.

Avec le temps, sans doute, le regroupement est devenu un « acquis » et ou plutôt un donné. Les difficultés de recrutement d'adhérents et de représentants se sont accrues et le maintien de la structure de représentation et des moyens de communication pèsent lourd... Les réformes du réseau avec les incertitudes et chambardements que cela amène ne favorisent pas la réflexion sereine sur les perspectives d'avenir...

C'était le cas aussi, en 1987, quand le « Rapport Brunet » parlait ouvertement de laisser tomber l'organisation communautaire, « maintenant qu'on connaissait les besoins » ! Mais nous avions soif de connaître ce qui se passait ailleurs. Il nous fallait absolument rendre visibles des pratiques qui faisaient « la une » seulement quand on accompagnait des citoyens devant le bureau du député ! Les pratiques d'organisation communautaire étaient beaucoup plus diversifiées et complexes que cela, même si elles incluaient aussi cela. C'était l'époque des premières corporation de développement économique communautaire, la montée des projets de coopératives et OBNL en logement, la mise en place de réseaux communautaires (centres de femmes, de jeunes, d'ainés...).

Nous ne sommes plus en 1987, et il n'y a plus 150 CLSC mais plutôt... 22 centres intégrés. Il est sans doute encore important de « faire voir » ce qui peut se faire en organisation communautaire dans ces méga-institutions. Mais peut-être l'organisation communautaire devra-t-elle regarder ce qui se fait ailleurs, dans les villes, les OMH, les CDC, les fondations ou les réseaux communautaires afin de maintenir une vision professionnelle de sa pratique à la hauteur des défis qui se posent pour l'avenir des communautés et ne pas la voir réduite peu à peu à l'administration de quelques programmes bien normés et mesurables.

À mesure que le périmètre de l'institution de rattachement des organisateurs s'étend, passant de CLSC à CSSS puis CISSS, la complexité du labyrinthe institutionnel peut devenir paralysante. Elle peut engloutir le temps en coordination interne et figer l'initiative, conduisant l'intervenant à ne percevoir de la communauté que celle qui entoure l'enfant ou soigne le malade, au détriment d'une approche d'ensemble apte à

promouvoir la santé et la solidarité, apte à favoriser un développement en s'attaquant aux causes, à la source des problèmes sociaux et sanitaires.

Comment contrer la tendance de l'institution à transformer les citoyens en malades ou en clients ? L'évolution même des pratiques vers des champs spécialisés, l'évolution des organisations vers plus de professionnalisation tend à reproduire les silos, les champs de compétences reconnus et exclusifs, obligeant la mise en place de mécanismes de liaison inter-institutionnels, de passerelles entre les silos où se retrouvent essentiellement des cadres et des professionnels. Très peu de citoyens.

Pourtant, pourtant... la mobilisation, l'éducation, l'engagement de ces citoyens, nouveaux et anciens, jeunes et vieux, reste un des rares, des derniers moyens que nous ayons d'ouvrir les silos et de contrer l'isolement et l'individualisme qui transforme le citoyen en consommateur. Il me semble que si les OC du RQIIAC veulent maintenir leur rôle de passeurs, d'hommes(femmes)-frontières (1) ils devraient ouvrir leurs rangs aux praticiens qui agissent aussi à la frontière d'autres réseaux – municipaux, éducation, communautaires – et qui travaillent aussi à briser les silos et ouvrir les palissades institutionnelles à l'influence citoyenne et communautaire.

(1) Mon mémoire de sociologie 1991 : Entre l'institution et la communauté, des transactions aux frontières

Partager :



3 JANVIER 2017

populisme de gauche – démocratie radicale

Le problème est qu'il semble que nous ne pouvons pas arrêter, ni même ralentir. C'est le choix ultime et fatal du capitalisme: nous devons détruire l'avenir de nos enfants pour nous accrocher à nos emplois aujourd'hui.

* * *

La victoire de Trump aux États-Unis mais aussi la victoire du « Brexit » en Grande-Bretagne ont mis en lumière à la fois la montée de l'influence d'un populisme de droite et la faiblesse de la gauche à rejoindre et unifier les différentes fractions et luttes populaires.

La gauche (y compris, en fait principalement la gauche social-démocrate) n'a pas su construire une alternative crédible, une unification hégémonique génératrice de l'identité d'un « peuple » (Laclau, 2016). C'est en s'opposant au statu quo et à la bureaucratie de Washington que Trump s'est gagné des appuis populaires. Même si ses affirmations étaient peu précises, souvent peu crédibles du point de vue des experts, elles savaient toucher les points sensibles et préjugés des classes populaires notamment la méfiance à l'endroit des experts (et des immigrants). Durant le règne de Harper on l'a vu souvent jouer de cette corde anti-intellectuelle, anti-experts.

Ernesto Laclau et Chantal Mouffe se sont fait chantres d'un populisme de gauche, acceptant de confronter les connotations péjoratives du terme « populisme » pour en retenir la capacité de mobilisation, d'articulation dans ce « moment horizontal » des équivalences entre les différentes luttes populaires. Premier moment dans création d'une alternative, cette « logique équivalentielle » permet l'émergence d'une solidarité entre les revendications exclues, insatisfaites. Une articulation horizontale « constitutive du peuple en tant qu'acteur collectif »(1). Le second moment de l'établissement de ce « populisme de gauche » étant celui d'un processus d'identification autour d'un leader, où une fraction de l'ensemble exerce un leadership permettant l'établissement d'une nouvelle relation hégémonique capable de remplacer l'ancienne.



Chantal Mouffe critique la « démocratie délibérative » (en référence à Habermas) comme masquant la dimension conflictuelle du politique et la dénonce comme porteuse d'une illusion consensuelle (L'illusion du consensus) qui sert d'abord les intérêts néo-libéraux : comme si tous les intérêts pouvaient être inclus dans une approche pluraliste inclusive et résolu par la seule délibération rationnelle. Pourtant « les questions proprement politiques impliquent toujours des décisions qui exigent de faire un choix entre des alternatives qui sont indécidables d'un point de vue strictement rationnel ». (Politique et agonisme, Chantal Mouffe, 2010)

Sa référence à Gramsci et son concept d'hégémonie me semble bien adaptée à l'obligation de changement de paradigme devant laquelle nos sociétés se trouvent. Nous devons changer profondément nos manières et valeurs, alors que les forces populaires semblent plus que jamais divisées en un patchwork de luttes, réseaux et communautés intentionnelles. Chantal Mouffe insiste sur l'importance du conflit comme élément constitutif du politique, créateur d'un « nous » qui se définit contre un « eux », sans lequel il n'y a pas de démocratie véritable.

* * *

Nous devons faire plus que changer de gouvernement, nous devons changer de mode de vie. Il y a urgence en la demeure. Il faut « sauver la maison commune » disait le pape François dans son encyclique Laudato Si. Les mots nous manquent pour dire cette urgence après l'ajout répété de nouveaux superlatifs à chaque rapport produit par les scientifiques du climat, entre autres. Ici une formulation récente (novembre 2016)

« six thèses pour sauver la planète », par **Richard Smith**, un économiste spécialiste de l'économie chinoise, fondateur du site System Change Not Climate Change (systemchangenotclimatechange.org) Six Theses on Saving the Planet publié sur le site The Next System. Voici, traduites avec l'aide de Google Translate les 6 thèses de Smith, en espérant que cela vous donne le goût d'aller y voir de plus près. Notez l'image ci-contre qu'on trouve en frontispice du document. Ça ressemble drôlement à un frein à disque... Et ça représente assez bien l'idée principale des thèses : arrêtons de faire ce que nous faisons !



1. Le capitalisme est le principal moteur de l'effondrement écologique planétaire et il ne peut pas être suffisamment réformé pour sauver les humains.
2. Les solutions à notre crise écologique sont aveuglément évidentes et prêtes à l'emploi, mais tant que nous vivons sous le capitalisme, nous ne pouvons pas prendre les mesures évidentes pour prévenir l'effondrement écologique demain parce que cela ferait précipiter l'effondrement économique aujourd'hui.
3. Si le capitalisme ne peut s'empêcher de détruire le monde, alors quel choix y a-t-il de socialiser la plupart des économies industrielles du monde et de les planifier directement pour le bien commun?

Que devrions-nous faire pour sauver la planète?

A. Nous devrions **supprimer radicalement la consommation de combustibles**

fossiles dans les pays industrialisés dans toute l'économie, de la production d'énergie au transport, à la fabrication, à l'agriculture et aux services.

B. Nous devrions «**contracter et faire converger**» la **production** autour d'une moyenne mondiale qui soit soutenable et, espérons-nous, heureuse qui puisse fournir **un niveau de vie digne pour tous les peuples du monde**.

C. Nous devons révolutionner la production des biens et services pour **minimiser la consommation de ressources et produire des biens durables**, réparables, recyclables et partageables, au lieu d'être jetables.

D. Nous devons **orienter les investissements vers les choses dont la société a besoin**, comme les énergies renouvelables, l'agriculture biologique, les transports publics, les systèmes publics d'approvisionnement en eau, l'assainissement de l'environnement, la santé publique et les écoles de qualité.

E. Nous devons élaborer une approche rationnelle et systématique pour traiter et **éliminer** autant que possible les **déchets** et les substances toxiques.

F. Si nous devons **fermer les industries nuisibles**, nous devons **fournir des emplois équivalents** à tous les travailleurs déplacés, non seulement parce que c'est une obligation morale, mais aussi parce que, sans emploi garanti ailleurs, ces travailleurs ne peuvent pas supporter les énormes changements structurels que nous devons faire pour sauver les humains.

4. La planification rationnelle exige la démocratie.

5. La démocratie exige une égalité socio-économique minimale (rough).

6. Impossible? Peut-être, mais quelle est l'alternative?

* * *

En résumé, le capitalisme vert ne sauvera pas la planète (2). Il faudra encadrer, réduire la liberté du capital : sa liberté d'utiliser des énergies et composants sans égard à leur coûts environnementaux; sa liberté d'investir là où ça rapportera le plus à court terme

sans égard aux conséquences sociales-environnementales. Mais comment pourrions-nous supprimer radicalement la consommation d'énergies fossile, réorienter la production, fermer des industries ? Avec quels pouvoirs ? Quels argents ? Smith produit une éloquente dénonciation des absurdités du capitalisme, ce système qui ne va pas à sa (notre) perte, il y coure ! Mais quand il s'agit de se donner collectivement les moyens d'ambitions aussi audacieuses ou radicales : « *completely reorganize and reprioritize the whole economy, indeed the whole global industrial economy* » ou encore « *abolish 'the great wealth concentrated in the hands of the few'* », l'auteur se rabat sur des articles de la Déclaration des droits de l'homme de 1948, ou encore l'exemple de la gestion publique américaine de l'électricité! (ne sont-ce pas ces mêmes commissions qui bloquent encore l'émergence du solaire dans plusieurs États américains ?)

Autrement dit, ses thèses s'évaporent dans un nuage idéaliste lorsqu'elles n'osent pas dire les conflits qui s'annoncent. Les conflits que nous devons envisager, engager si nous sommes sérieux dans la dénonciation de l'imminence du danger, associé par Smith à un suicide collectif.

De là l'intérêt de Mouffe et Laclau. J'y reviendrai.

(1) *Logiques de construction politique et identités populaires*, Ernesto Laclau publié dans **Les gauches du XXI^e siècle** sous la direction de Jean-Louis Laville et José Luis Coraggio, 2016.

(2) C'est d'ailleurs le titre du livre du même auteur, **Green Capitalism: the God that Failed**, publié par World Economic Association Press, en 2015

Pour aller plus loin

- Gauche radicale: la clé, c'est Laclau
- Chantal Mouffe : vers une démocratie radicale
- America in Populist Times: An Interview With Chantal Mouffe
- L'illusion du consensus, par Chantal Mouffe

Partager :

